

Rapport aux actionnaires

Troisième trimestre 2022

La Banque Nationale divulgue ses résultats du troisième trimestre de 2022

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 24 août 2022 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 826 M\$ au troisième trimestre de 2022 comparativement à 839 M\$ au troisième trimestre de 2021, en baisse de 2 %. Le résultat dilué par action s'établit à 2,35 \$ au troisième trimestre de 2022 par rapport à 2,36 \$ au trimestre correspondant de 2021. La bonne performance de tous les secteurs d'exploitation a été contrebalancée par l'augmentation des dotations aux pertes de crédit, en raison d'une détérioration des perspectives macroéconomiques au cours du troisième trimestre de 2022, alors que des renversements de provisions pour pertes de crédit avaient été enregistrés au troisième trimestre de 2021, dans un contexte macroéconomique plus favorable. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts atteint 1 107 M\$ au troisième trimestre de 2022 comparativement à 1 038 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 7 % provenant de la croissance du revenu total de tous les secteurs d'exploitation.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 se chiffre à 2 651 M\$ par rapport à 2 401 M\$ pour la période correspondante de 2021, en hausse de 10 %. Le résultat dilué par action atteint 7,55 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, contre 6,77 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021. L'excellente performance de tous les secteurs d'exploitation attribuable à la croissance des revenus a contribué à la hausse du résultat net et du résultat dilué par action et ce, malgré l'augmentation des dotations aux pertes de crédit. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts atteint 3 442 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, en hausse de 10 % par rapport à la période correspondante de 2021, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation.

« Les excellents résultats de la Banque au troisième trimestre de l'exercice 2022 sont attribuables à la forte croissance de chacun des secteurs d'exploitation. La croissance soutenue des prêts et des dépôts a contribué à la performance de la Banque ce trimestre », a commenté M. Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « Nous continuons d'évoluer dans un contexte de plus en plus complexe. Malgré ces défis, la Banque est dans une position solide avec des niveaux élevés de fonds propres et des provisions pour pertes de crédit substantielles qui, combinées à notre positionnement prudent, nous confortent dans l'environnement actuel », a ajouté M. Ferreira.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
Résultat net	826	839	(2)	2 651	2 401	10
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,35 \$	2,36 \$	–	7,55 \$	6,77 \$	12
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 107	1 038	7	3 442	3 121	10
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	17,7 %	21,3 %		20,0 %	21,5 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽¹⁾	34,2 %	34,6 %		34,2 %	34,6 %	
				Au 31 juillet 2022	Au 31 octobre 2021	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽²⁾				12,8 %	12,4 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽²⁾				4,4 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 335 M\$ au troisième trimestre de 2022 par rapport à 303 M\$ au troisième trimestre de 2021, une croissance de 11 % attribuable à l'augmentation du revenu total, atténuée par des dotations aux pertes de crédit plus élevées.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts de 505 M\$ au troisième trimestre de 2022 par rapport à 429 M\$ au troisième trimestre de 2021, en hausse de 18 %.
- Revenu total de 1 043 M\$ au troisième trimestre de 2022, une hausse de 121 M\$ ou 13 % par rapport au trimestre correspondant de 2021 provenant de l'augmentation du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, et l'augmentation de la marge nette d'intérêts, ainsi que de la hausse des revenus autres que d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 8 % et du crédit aux entreprises de 17 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts ⁽¹⁾ de 2,17 % au troisième trimestre de 2022 affiche une hausse par rapport à 2,09 % au troisième trimestre de 2021.
- Les frais autres que d'intérêts de 538 M\$ augmentent de 9 % par rapport au troisième trimestre de 2021.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 32 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021 principalement en raison de l'augmentation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés à la suite d'une détérioration des perspectives macroéconomiques, alors qu'un contexte macroéconomique plus favorable avait entraîné des renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés au cours du troisième trimestre de 2021.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 51,6 % s'améliore comparativement à 53,5 % au trimestre correspondant de 2021.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 181 M\$ au troisième trimestre de 2022 par rapport à 164 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 10 %.
- Revenu total de 591 M\$ au troisième trimestre de 2022, contre 546 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une augmentation de 45 M\$ ou 8 % provenant principalement de la croissance du revenu net d'intérêts.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 344 M\$ au troisième trimestre de 2022 par rapport à 323 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 7 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 58,2 % s'améliore comparativement à 59,2 % au troisième trimestre de 2021.

Marchés financiers

- Résultat net de 280 M\$ au troisième trimestre de 2022 contre 249 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une croissance de 12 % attribuable à l'augmentation du revenu total.
- Revenu total en équivalent imposable de 611 M\$, une hausse de 74 M\$ ou 14 % provenant des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 253 M\$ au troisième trimestre de 2022, par rapport à 224 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse en partie attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux frais liés aux investissements technologiques.
- Des récupérations de pertes de crédit de 23 M\$, essentiellement attribuables à une récupération sur prêts dépréciés, ont été enregistrées au troisième trimestre de 2022, comparativement à des récupérations de pertes de crédit de 25 M\$ au trimestre correspondant de 2021, à la suite de renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés qui découlaient de perspectives macroéconomiques plus favorables.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ en équivalent imposable de 41,4 % s'améliore comparativement à 41,7 % au troisième trimestre de 2021.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 125 M\$ au troisième trimestre de 2022 contre 161 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une baisse de 22 % qui s'explique principalement par l'augmentation des dotations aux pertes de crédit.
- Revenu total de 273 M\$ au troisième trimestre de 2022, en hausse de 10 % par rapport au troisième trimestre de 2021, une augmentation attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 86 M\$ au troisième trimestre de 2022 sont en hausse de 9 % par rapport au trimestre correspondant de 2021, ce qui est attribuable à la croissance des activités de la filiale ABA Bank.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 31,5 % s'améliore comparativement à 31,9 % au trimestre correspondant de 2021.

Autres

- Perte nette de 95 M\$ au troisième trimestre de 2022, contre une perte nette de 38 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une variation provenant principalement d'une diminution du revenu total en lien avec la contribution plus faible des activités de trésorerie.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽²⁾ de 12,8 % au 31 juillet 2022, en hausse par rapport à 12,4 % au 31 octobre 2021.
- Ratio de levier selon Bâle III ⁽²⁾ de 4,4 % au 31 juillet 2022, inchangé par rapport au 31 octobre 2021.

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Rapport de gestion

Daté du 23 août 2022

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board (IASB)*, sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2021. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com. Les informations sur le site Internet de la Banque mentionnées dans le présent document ne sont pas et ne doivent pas être considérées comme incorporées par référence dans le Rapport aux actionnaires, le Rapport de gestion, ou les états financiers consolidés.

Mode de présentation de l'information	4	Gestion du capital	19
Faits saillants	7	Gestion des risques	26
Survol et perspectives économiques	8	Divulgaration d'information sur les risques	41
Analyse financière	9	Méthodes comptables et communication de l'information financière	42
Résultats consolidés	9	Méthodes comptables et principales estimations comptables	42
Résultats sectoriels	12	Communication de l'information financière	43
Bilan consolidé	17	Données financières trimestrielles	44
Exposition à certaines activités	18	Glossaire	45
Transactions avec des parties liées	18		
Titrisation et arrangements hors bilan	19		
Impôts sur le résultat	19		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2022 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires. Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance financière de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques inhérents, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2022, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Les déclarations quant à l'économie, à l'évolution des marchés, aux objectifs, aux perspectives et aux priorités de la Banque pour les exercices 2022 et suivants reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujetties à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres, la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique et la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les concurrents offrant des services non traditionnels; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis; les modifications apportées aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cyberattaque et de vol de données personnelles ou d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie locale et internationale, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance financières ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, notamment les répercussions liées à la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental et social, de même que certains risques dits émergents ou jugés importants lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 69 du Rapport annuel 2021.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » et dans la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2021 et la section « Gestion des risques » du présent Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2022. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom. La Banque met en garde les investisseurs que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs.

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS qui représentent les PCGR du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2021. Cette présentation tient compte du fait que le portefeuille de prêts des emprunteurs des secteurs « Pétrole et gaz » et « Pipelines » ainsi que les activités liées, qui étaient présentés dans le secteur des Particuliers et Entreprises, sont maintenant présentés dans le secteur des Marchés financiers. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. De plus, à l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque sont les suivantes : le Revenu net d'intérêts ajusté, le Revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté, les Revenus autres que d'intérêts ajustés, le Revenu total ajusté, les Frais autres que d'intérêts ajustés, le Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ajusté, le Résultat avant charge d'impôts ajusté, la Charge d'impôts ajustée, le Résultat net ajusté, les Participations ne donnant pas le contrôle ajustées, le Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque ajusté, le Résultat de base par action ajusté et le Résultat dilué par action ajusté. Le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 6 ainsi que dans le tableau « Résultats consolidés » à la page 9.

Ratios non conformes aux PCGR

La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Un ratio dont une mesure financière non conforme aux PCGR est au moins une composante constitue un ratio non conforme aux PCGR. La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR pour présenter des aspects de sa performance financière ou de sa situation financière, notamment le ratio d'efficacité ajusté, le levier opérationnel ajusté, le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ajusté, le ratio de versement des dividendes ajusté et la marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée. Pour de plus amples renseignements sur la composition de ces ratios, se reporter au « Glossaire » présenté aux pages 45 à 48 du présent Rapport de gestion.

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire désigne une mesure financière qui a) n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la Banque et b) est, ou est censée être, communiquée périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. La composition de ces mesures financières supplémentaires est présentée en note de bas de tableau ou dans le « Glossaire » aux pages 45 à 48 du présent Rapport de gestion.

Mesures de gestion du capital

Le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers exige la communication d'information permettant d'évaluer les objectifs, procédures et processus de gestion du capital de la Banque, tel que prévu dans les normes IFRS à l'IAS 1 – *Présentation des états financiers*. La façon dont la Banque gère son capital et ses liquidités lui est propre et les normes IFRS ne prescrivent pas un mode de calcul en particulier. Ces mesures sont calculées selon différentes lignes directrices ou préavis du BSIF, lesquels se fondent sur les normes, recommandations et bonnes pratiques du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), tel que présenté dans le tableau suivant.

Ligne directrice ou préavis du BSIF	Mesure
Normes de fonds propres	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ratio du total des fonds propres Fonds propres CET1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 Total des fonds propres Actif pondéré en fonction des risques Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle
Exigences de levier	Ratio de levier Exposition totale
Normes de liquidité	Portefeuilles d'actifs liquides Actifs grevés et actifs non grevés Ratio de liquidité à court terme (<i>Liquidity Coverage Ratio</i> ou LCR) Actifs liquides de haute qualité (<i>high-quality liquid assets</i> ou HQLA) Entrées / sorties et sorties nettes de trésorerie Ratio structurel de liquidité à long terme (<i>Net Stable Funding Ratio</i> ou NSFR) Éléments de financement stable disponible Éléments de financement stable exigé
Capacité totale d'absorption des pertes (<i>Total Loss Absorbing Capacity</i> ou TLAC)	Indicateurs clés – Exigences de TLAC TLAC disponible Ratio TLAC Ratio de levier TLAC
Banques d'importance systémique mondiale (BISM) – Obligations redditionnelles	Indicateurs BISM

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 juillet

						2022	2021
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Revenu net d'intérêts	741	161	333	266	(82)	1 419	1 230
Équivalent imposable	–	–	59	–	1	60	46
Revenu net d'intérêts – ajusté	741	161	392	266	(81)	1 479	1 276
Revenus autres que d'intérêts	302	430	208	7	47	994	1 024
Équivalent imposable	–	–	11	–	–	11	1
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	302	430	219	7	47	1 005	1 025
Revenu total – ajusté	1 043	591	611	273	(34)	2 484	2 301
Frais autres que d'intérêts	538	344	253	86	85	1 306	1 216
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	505	247	358	187	(119)	1 178	1 085
Dotations aux pertes de crédit	49	1	(23)	29	1	57	(43)
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	456	246	381	158	(120)	1 121	1 128
Charge d'impôts	121	65	31	33	(26)	224	242
Équivalent imposable	–	–	70	–	1	71	47
Charge d'impôts – ajustée	121	65	101	33	(25)	295	289
Résultat net	335	181	280	125	(95)	826	839
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	335	181	280	125	(95)	826	839

(en millions de dollars canadiens)

Neuf mois terminés le 31 juillet

						2022	2021
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Revenu net d'intérêts	2 080	407	980	813	(216)	4 064	3 593
Équivalent imposable	–	–	165	–	4	169	142
Revenu net d'intérêts – ajusté	2 080	407	1 145	813	(212)	4 233	3 735
Revenus autres que d'intérêts	883	1 355	742	30	244	3 254	3 123
Équivalent imposable	–	–	18	–	–	18	6
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	883	1 355	760	30	244	3 272	3 129
Revenu total – ajusté	2 963	1 762	1 905	843	32	7 505	6 864
Frais autres que d'intérêts	1 595	1 045	768	254	214	3 876	3 595
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 368	717	1 137	589	(182)	3 629	3 269
Dotations aux pertes de crédit	55	1	(55)	56	1	58	43
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	1 313	716	1 192	533	(183)	3 571	3 226
Charge d'impôts	348	190	133	108	(46)	733	677
Équivalent imposable	–	–	183	–	4	187	148
Charge d'impôts – ajustée	348	190	316	108	(42)	920	825
Résultat net	965	526	876	425	(141)	2 651	2 401
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	(1)	(1)	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	965	526	876	425	(140)	2 652	2 401

Présentation du revenu net d'intérêts autre que de négociation – ajusté

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 juillet

Neuf mois terminés le 31 juillet

	2022	2021	2022	2021
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 479	1 276	4 233	3 735
Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation ⁽¹⁾	293	262	895	733
Revenu net d'intérêts autre que de négociation – ajusté	1 186	1 014	3 338	3 002

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	2 413	2 254	7	7 318	6 716	9
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 107	1 038	7	3 442	3 121	10
Résultat net	826	839	(2)	2 651	2 401	10
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	826	839	(2)	2 652	2 401	10
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	17,7 %	21,3 %		20,0 %	21,5 %	
Résultat par action						
de base	2,38 \$	2,39 \$	–	7,63 \$	6,84 \$	12
dilué	2,35	2,36	–	7,55	6,77	12
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽²⁾						
Revenu total – ajusté ⁽²⁾	2 484	2 301	8	7 505	6 864	9
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽²⁾	1 178	1 085	9	3 629	3 269	11
Résultat net – ajusté ⁽²⁾	826	839	(2)	2 651	2 401	10
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	17,7 %	21,3 %		20,0 %	21,5 %	
Lever opérationnel – ajusté ⁽³⁾	0,6 %	0,7 %		1,5 %	1,9 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽³⁾	52,6 %	52,8 %		51,6 %	52,4 %	
Résultat par action – ajusté ⁽²⁾						
de base	2,38 \$	2,39 \$	–	7,63 \$	6,84 \$	12
dilué	2,35	2,36	–	7,55	6,77	12
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	0,92 \$	0,71 \$		2,66 \$	2,13 \$	
Valeur comptable ⁽¹⁾	54,82	46,00		54,82	46,00	
Cours de l'action						
haut	97,87	96,97		105,44	96,97	
bas	83,33	89,47		83,33	65,54	
clôture	89,85	95,49		89,85	95,49	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	336 456	337 587		336 456	337 587	
Capitalisation boursière	30 231	32 236		30 231	32 236	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022	Au 31 octobre 2021	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	387 051	355 795	9
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	200 924	182 689	10
Dépôts	257 190	240 938	7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18 445	16 203	14
Actifs sous administration ⁽¹⁾	621 126	651 530	(5)
Actifs sous gestion ⁽¹⁾	113 904	117 186	(3)
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁴⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	12,8 %	12,4 %	
catégorie 1	15,2 %	15,0 %	
total	16,8 %	15,9 %	
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	
Ratio TLAC ⁽⁴⁾	28,3 %	26,3 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁴⁾	8,2 %	7,8 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁴⁾	148 %	154 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁴⁾	119 %	117 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial	28 903	26 920	7
Nombre de succursales au Canada	384	384	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	934	927	1

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » et le « Glossaire » aux pages 4 à 6 et 45 à 48, respectivement, pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Survol et perspectives économiques

Économie mondiale

La toile de fond de l'économie mondiale s'est détériorée ces derniers mois. L'optimisme engendré par la réouverture de l'économie chinoise après des confinements stricts semble en effet avoir fait place à des inquiétudes sur l'avènement prochain d'une récession dans un contexte d'inflation élevée et d'un environnement géopolitique toujours incertain. Malgré les moments douloureux qui attendent nombre d'économies européennes dans les mois à venir, nous croyons tout de même que le pire peut encore être évité pour l'économie mondiale, à condition que l'inflation perde de la vitesse relativement rapidement sous l'impulsion de la baisse récente des coûts de plusieurs matières premières. Cela permettrait de ralentir les ardeurs des banques centrales, pour qui l'inflation est redevenue l'ennemi numéro un à combattre. Notre prévision pour la croissance du PIB mondial est de près de 2,5 %⁽¹⁾ en 2022 et de 2,7 %⁽¹⁾ en 2023.

L'évaluation des perspectives économiques aux États-Unis n'a pas échappé au pessimisme ambiant à en juger par l'inversion rapide de la pente des taux d'intérêt et la détérioration des attentes des consommateurs. Il faut dire que les données économiques publiées récemment ont, pour la plupart, été en dessous des attentes. Le PIB s'est même contracté pour un deuxième trimestre de suite au deuxième trimestre de 2022, ce qui alimente les discussions à savoir si l'économie américaine se trouve déjà en récession. Toutefois, ces baisses ont été en grande partie causées par d'importants ajustements des stocks par les entreprises, qui doivent encore faire face à une chaîne d'approvisionnement incertaine, plutôt que par un effondrement de la demande intérieure et une détérioration marquée du marché du travail. Contrairement aux cycles précédents de contraction du PIB, l'emploi salarié continue de croître à un rythme régulier, avec un gain de plus de 500 000 emplois en juillet 2022. Bien que l'économie américaine doive reprendre sa croissance au second semestre, nos prévisions de croissance du PIB réel ne sont que de 1,6 %⁽¹⁾ en 2022 et de 1,7 %⁽¹⁾ en 2023.

Économie du Canada

Les plus récentes données économiques ont convaincu la Banque du Canada d'appuyer sur l'accélérateur dans le processus de normalisation des taux d'intérêt. Les pressions inflationnistes se sont exacerbées et les enquêtes de la banque centrale auprès des entreprises et des consommateurs ont révélé que les attentes d'inflation dérivent à la hausse, tendance indésirable alors qu'elle redoute un décrochage de ces attentes. Après la hausse de 100 points de base annoncée en juillet dernier, elle considère que son travail n'est pas terminé et cela rend les observateurs nerveux quant à la poursuite du cycle économique. Nous ne croyons pas que l'économie canadienne soit sur le point de plier les genoux. Comme nous nous y attendions, elle a fait montre de beaucoup plus de résilience que d'autres depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les consommateurs profitent toujours d'une épargne excédentaire qui permet d'absorber l'augmentation du coût de la vie, et le marché du travail, confortablement au plein emploi, permet de bonnes croissances des salaires. Malgré la chute récente du prix de certaines matières premières, le secteur des ressources naturelles demeure un soutien important à l'économie canadienne qui permet toujours de compenser en partie la baisse importante de l'activité immobilière. Quant aux gouvernements qui enregistrent un redressement spectaculaire des finances publiques, le soutien budgétaire s'avère plus important que prévu en 2022. Alors que la politique monétaire devient restrictive, nous nous attendons tout de même à un ralentissement important de l'économie qui devrait se traduire par des croissances inférieures au potentiel pendant les 12 prochains mois. Notre prévision de croissance pour le PIB réel est de 3,5 %⁽¹⁾ en 2022 et de 1,5 %⁽¹⁾ l'an prochain.

Économie du Québec

Le PIB du Québec se trouve 3,3 % au-delà de son niveau prépandémique, une reprise qui demeure plus forte que dans l'ensemble du Canada (+2,2 %). Le marché du travail québécois demeure serré, affichant un taux de chômage autour de 4 %, soit près de son creux historique. Nous demeurons optimistes pour la croissance en 2022 étant donné la grande diversification de l'économie, la marge de manœuvre fiscale du gouvernement du Québec et l'endettement des ménages moins important qu'ailleurs au pays. Après une croissance de 5,6 % en 2021, l'économie québécoise devrait décélérer à 3,6 %⁽¹⁾ en 2022 et une croissance de 1,3 %⁽¹⁾ est attendue pour 2023.

(1) Prévisions de la croissance du PIB réel, groupe Économie et Stratégie de Financière Banque Nationale

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 419	1 230	15	4 064	3 593	13
Revenus autres que d'intérêts	994	1 024	(3)	3 254	3 123	4
Revenu total	2 413	2 254	7	7 318	6 716	9
Frais autres que d'intérêts	1 306	1 216	7	3 876	3 595	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 107	1 038	7	3 442	3 121	10
Dotations aux pertes de crédit	57	(43)	233	58	43	35
Résultat avant charge d'impôts	1 050	1 081	(3)	3 384	3 078	10
Charge d'impôts	224	242	(7)	733	677	8
Résultat net	826	839	(2)	2 651	2 401	10
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,35	2,36	-	7,55	6,77	12
Équivalent imposable ⁽¹⁾						
Revenu net d'intérêts	60	46		169	142	
Revenus autres que d'intérêts	11	1		18	6	
Charge d'impôts	71	47		187	148	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	-	-		-	-	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾						
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 479	1 276	16	4 233	3 735	13
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	1 005	1 025	(2)	3 272	3 129	5
Revenu total – ajusté	2 484	2 301	8	7 505	6 864	9
Frais autres que d'intérêts – ajustés	1 306	1 216	7	3 876	3 595	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 178	1 085	9	3 629	3 269	11
Dotations aux pertes de crédit	57	(43)	233	58	43	35
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	1 121	1 128	(1)	3 571	3 226	11
Charge d'impôts – ajustée	295	289	2	920	825	12
Résultat net – ajusté	826	839	(2)	2 651	2 401	10
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)	2,35	2,36	-	7,55	6,77	12
Actif moyen ⁽²⁾	392 183	363 746	8	388 668	360 935	8
Prêts et acceptations moyens ⁽²⁾	197 650	174 252	13	191 092	169 522	13
Dépôts moyens ⁽²⁾	260 355	237 162	10	255 525	232 867	10
Levier opérationnel – ajusté ⁽³⁾	0,6 %	0,7 %		1,5 %	1,9 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽³⁾	52,6 %	52,8 %		51,6 %	52,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » et le « Glossaire » aux pages 4 à 6 et 45 à 48, respectivement, pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Résultats financiers

Pour le troisième trimestre de 2022, la Banque affiche un résultat net de 826 M\$ comparativement à 839 M\$ au troisième trimestre de 2021, en baisse de 2 %. Le résultat dilué par action s'établit à 2,35 \$ au troisième trimestre de 2022 par rapport à 2,36 \$ au trimestre correspondant de 2021. La bonne performance de tous les secteurs d'exploitation a été contrebalancée par l'augmentation des dotations aux pertes de crédit, en raison d'une détérioration des perspectives macroéconomiques au cours du troisième trimestre de 2022, alors que des renversements de provisions pour pertes de crédit avaient été enregistrés au troisième trimestre de 2021, dans un contexte macroéconomique plus favorable. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts atteint 1 107 M\$ au troisième trimestre de 2022 comparativement à 1 038 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 7 % provenant de la croissance du revenu total de tous les secteurs d'exploitation.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 se chiffre à 2 651 M\$ par rapport à 2 401 M\$ pour la période correspondante de 2021, en hausse de 10 %. Le résultat dilué par action atteint 7,55 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, contre 6,77 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021. L'excellente performance de tous les secteurs d'exploitation attribuable à la croissance des revenus a contribué à la hausse du résultat net et du résultat dilué par action et ce, malgré l'augmentation des dotations aux pertes de crédit. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts atteint 3 442 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, en hausse de 10 % par rapport à la période correspondante de 2021, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 20,0 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, et se compare à 21,5 % pour la période correspondante de 2021.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 2 413 M\$ au troisième trimestre de 2022, en hausse de 159 M\$ ou 7 % comparativement au trimestre correspondant de 2021. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 13 %, ce qui est attribuable à la croissance des prêts et des dépôts, à l'accroissement de la marge nette d'intérêts, en lien avec les récentes hausses de taux d'intérêt, ainsi qu'à l'augmentation des revenus sur cartes de crédit, des revenus d'assurances, des revenus tirés des acceptations bancaires et des revenus tirés des activités de change. Le revenu total du secteur de Gestion de patrimoine affiche une croissance de 8 % qui provient principalement de la hausse du revenu net d'intérêts, conséquence des hausses de taux d'intérêt, ainsi que des revenus tirés des services tarifés, notamment les frais de gestion de placement et de services fiduciaires. Toutefois, les commissions de courtage en valeurs mobilières ont diminué en raison d'une baisse du nombre de transactions générant des commissions. Le revenu total en équivalent imposable enregistré dans le secteur des Marchés financiers au troisième trimestre de 2022 augmente de 14 % par rapport au troisième trimestre de 2021 en raison de la hausse des revenus des marchés mondiaux, atténuée par la baisse des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 10 %, grâce à la progression soutenue des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités, atténuée par une diminution des revenus de la filiale Credigy, notamment en raison de la performance élevée de certains portefeuilles de prêts au cours du troisième trimestre de 2021. Le revenu total de la rubrique *Autres* du troisième trimestre de 2022 reflète la contribution plus faible des activités de trésorerie comparativement au trimestre correspondant de 2021.

Le revenu total s'élève à 7 318 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, contre 6 716 M\$ pour la période correspondante de 2021, une hausse de 602 M\$ ou 9 %. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises affiche une hausse de 278 M\$ ou 10 %, en raison de l'augmentation du revenu net d'intérêts provenant de la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts, ainsi que des revenus sur cartes de crédit, des revenus d'assurances, des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine et des revenus tirés des acceptations bancaires, des instruments financiers dérivés et des activités de change. L'augmentation du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine de 10 % s'explique principalement par la hausse du revenu net d'intérêts ainsi que par la hausse des revenus tirés des services tarifés en lien avec la croissance de la moyenne des actifs sous administration et des actifs sous gestion et de la performance des marchés par rapport à la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021. Le revenu total en équivalent imposable du secteur des Marchés financiers est en hausse de 183 M\$ ou 11 % par rapport à la période correspondante de 2021, une hausse attribuable à la croissance des revenus des marchés mondiaux contrebalancée en partie par la diminution des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement. De plus, le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 11 % par rapport à la période correspondante de 2021, en raison de la croissance des revenus de la filiale ABA Bank provenant d'une augmentation des prêts et des dépôts, atténuée par une diminution des revenus de la filiale Credigy, notamment en raison d'un gain réalisé au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021 à la suite de la disposition de portefeuilles de prêts et de l'impact plus favorable des réévaluations de certains portefeuilles de prêts au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021. Enfin, le revenu total de la rubrique *Autres* pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 est moins élevé comparativement à la période correspondante de 2021 en raison de la contribution plus faible des activités de trésorerie contrebalancée en partie par des gains sur placements plus importants.

Frais autres que d'intérêts

Au troisième trimestre de 2022, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 306 M\$, en hausse de 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse de la rémunération, provenant de la croissance des salaires et du nombre d'employés, ainsi que de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. De plus, les frais de technologie, incluant l'amortissement, affichent une hausse en raison des investissements importants dans le soutien à l'évolution technologique de la Banque. La hausse des autres frais s'explique par les frais de déplacement et de développement des affaires, provenant notamment de la reprise des activités avec la clientèle et l'augmentation des frais de publicité.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 3 876 M\$, une hausse de 8 % par rapport à la période correspondante de 2021 qui s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, provenant notamment de la croissance des salaires et du nombre d'employés, ainsi que de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. Les frais de technologie et les honoraires professionnels sont également en hausse en raison d'investissements importants en lien avec l'évolution technologique de la Banque et le plan de développement des affaires. De plus, les frais de déplacement et de développement des affaires sont en hausse par rapport à la même période en 2021, à la suite d'une reprise graduelle des activités avec la clientèle. Par ailleurs, ces hausses ont été atténuées par la baisse de certains frais, notamment le renversement de 20 M\$ de la provision pour la taxe compensatoire sur les salaires payés au Québec au cours du premier trimestre de 2022, ainsi que par la diminution des frais entourant les mesures déployées par la Banque en lien avec la pandémie de COVID-19 qui étaient plus importants au cours de la période correspondante de 2021.

Dotations aux pertes de crédit

Pour le troisième trimestre de 2022, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 57 M\$ par rapport à des récupérations de pertes de crédit de 43 M\$ au trimestre correspondant de 2021. L'augmentation provient principalement de la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés attribuable à la détérioration des perspectives macroéconomiques au cours du troisième trimestre de 2022, reflétant entre autres la hausse des pressions inflationnistes, ainsi qu'à de nouveaux octrois de prêts. Par ailleurs, au cours du troisième trimestre de 2021, la Banque avait enregistré des renversements de dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés à la suite de l'amélioration des perspectives macroéconomiques. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de la filiale Credigy sont également en hausse, à la suite de la réévaluation favorable de certains portefeuilles au cours du troisième trimestre de 2021. Enfin, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés sont en baisse de 17 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021, une récupération sur prêts dépréciés d'un emprunteur du secteur « Pétrole et gaz » enregistrée dans le secteur des Marchés financiers au troisième trimestre de 2022 ayant plus que compensé l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit), des Services aux entreprises et de la filiale ABA Bank, comparativement au trimestre correspondant de 2021.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, les dotations aux pertes de crédit de la Banque s'élèvent à 58 M\$ comparativement à 43 M\$ pour la période correspondante de 2021. L'augmentation est principalement attribuable à des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés moins élevés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022 comparativement à ceux enregistrés au cours de la période correspondante de 2021. La détérioration des perspectives macroéconomiques au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022 découle notamment de la hausse des pressions inflationnistes, de l'instabilité de l'environnement géopolitique et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, comparativement à un contexte macroéconomique plus favorable au cours de la période correspondante de 2021. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts DAC de la filiale Credigy sont également en hausse, à la suite de la réévaluation favorable de certains portefeuilles au cours du troisième trimestre de 2021. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés affichent une baisse qui provient des Services aux entreprises et du secteur des Marchés financiers, en partie compensée par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de la filiale ABA Bank, résultant de la fin des mesures d'allègement accordées aux clients de la filiale.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le troisième trimestre de 2022 totalise 224 M\$ comparativement à 242 M\$ pour le trimestre correspondant de 2021. Le taux effectif d'imposition du troisième trimestre de 2022 s'établit à 21 % par rapport à 22 % au trimestre correspondant de 2021. La variation du taux effectif d'imposition s'explique principalement par un niveau plus élevé des revenus de dividendes exonérés d'impôts par rapport au trimestre correspondant de 2021.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, le taux effectif d'imposition se chiffre à 22 %, inchangé par rapport à la période correspondante de 2021.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les autres activités opérationnelles, certains éléments particuliers ainsi que les activités de trésorerie et de la filiale Technologie Flinks inc. (Flinks) sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2022	2021 ⁽¹⁾	Variation %	2022	2021 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	741	647	15	2 080	1 893	10
Revenus autres que d'intérêts	302	275	10	883	792	11
Revenu total	1 043	922	13	2 963	2 685	10
Frais autres que d'intérêts	538	493	9	1 595	1 473	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	505	429	18	1 368	1 212	13
Dotations aux pertes de crédit	49	17	188	55	45	22
Résultat avant charge d'impôts	456	412	11	1 313	1 167	13
Charge d'impôts	121	109	11	348	309	13
Résultat net	335	303	11	965	858	12
Marge nette d'intérêts ⁽²⁾	2,17 %	2,09 %		2,10 %	2,13 %	
Actif moyen portant intérêts ⁽²⁾	135 615	122 788	10	132 222	118 980	11
Actif moyen ⁽³⁾	142 462	128 691	11	138 874	124 359	12
Prêts et acceptations moyens ⁽³⁾	141 736	127 966	11	138 139	123 759	12
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	168	224	(25)	168	224	(25)
Prêts dépréciés nets en % des prêts et acceptations ⁽²⁾	0,1 %	0,2 %		0,1 %	0,2 %	
Dépôts moyens ⁽³⁾	83 023	77 345	7	80 689	75 300	7
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	51,6 %	53,5 %		53,8 %	54,9 %	

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le portefeuille de prêts des emprunteurs des secteurs « Pétrole et gaz » et « Pipelines » ainsi que les activités liées qui ont été transférés du secteur des Particuliers et Entreprises au secteur des Marchés financiers.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 335 M\$ au troisième trimestre de 2022 comparativement à 303 M\$ au troisième trimestre de 2021, une hausse de 11 %, la croissance du revenu total ayant été atténuée par la hausse des dotations aux pertes de crédit. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts est en hausse de 18 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. La hausse de 15 % du revenu net d'intérêts au troisième trimestre de 2022 provient de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de la hausse de la marge nette d'intérêts, qui atteint 2,17 % comparativement à 2,09 % au troisième trimestre de 2021, conséquence des récentes hausses de taux d'intérêt. De plus, les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 27 M\$ ou 10 % par rapport au trimestre correspondant de 2021.

Le revenu total des Services aux particuliers est en hausse de 40 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2021. L'augmentation provient de la hausse du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des prêts et des dépôts, de l'amélioration de la marge nette d'intérêts sur les dépôts, des revenus sur cartes de crédit plus élevés en raison d'une hausse marquée des volumes d'achats, ainsi que des revenus d'assurances qui tiennent compte de la révision de réserves actuarielles. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 81 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, principalement en raison d'une augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des prêts et des dépôts et à l'amélioration de la marge nette d'intérêts sur les dépôts, ainsi que de la hausse des revenus tirés des activités de change et des acceptations bancaires.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, de 538 M\$ au troisième trimestre de 2022, sont en hausse de 9 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. Cette hausse provient principalement de l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, attribuable à des hausses salariales et à une croissance du nombre d'employés, ainsi que des frais de soutien aux opérations et des investissements liés à l'évolution technologique du secteur. Le ratio d'efficacité, à 51,6 % pour le troisième trimestre de 2022, s'améliore de 1,9 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2021 en raison de la forte croissance des revenus. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 49 M\$ comparativement à 17 M\$ au trimestre correspondant de 2021. La hausse est attribuable à l'augmentation des dotations aux pertes de crédits sur les prêts dépréciés et les créances dépréciées sur cartes de crédit, ainsi qu'à l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) en raison d'une détérioration des perspectives macroéconomiques, alors qu'un contexte macroéconomique plus favorable avait entraîné des renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés au troisième trimestre de 2021.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, le résultat net du secteur des Particuliers et Entreprises s'établit à 965 M\$, en hausse par rapport à 858 M\$ pour la période correspondante de 2021. La hausse s'explique principalement par la croissance de 10 % du revenu total du secteur. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts du secteur pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 atteint 1 368 M\$, en hausse de 13 % par rapport à la période correspondante de 2021. La hausse du revenu total des Services aux particuliers provient principalement de la croissance des prêts et des dépôts (atténuée par le rétrécissement de la marge nette d'intérêts), ainsi que de la croissance des revenus sur cartes de crédit, des revenus tirés des activités d'assurances, qui tiennent compte de la révision de réserves actuarielles, et des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. De plus, le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 17 % en raison de la croissance des prêts et des dépôts, ainsi que de l'augmentation des revenus tirés des acceptations bancaires, des instruments financiers dérivés et des activités de change.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 595 M\$, une augmentation de 8 % par rapport à la période correspondante de 2021 principalement attribuable à l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, ainsi qu'à la hausse des frais de soutien aux opérations et des frais liés à l'évolution technologique du secteur. Le ratio d'efficacité se chiffre à 53,8 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, une amélioration de 1,1 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2021. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, les dotations aux pertes de crédit du secteur des Particuliers et Entreprises se chiffrent à 55 M\$ comparativement à 45 M\$ en 2021. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) en raison d'une détérioration des facteurs macroéconomiques, alors qu'un contexte macroéconomique plus favorable avait entraîné des renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés plus importants au cours de la période correspondante de 2021. Ces hausses ont été en partie compensées par une baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises ainsi que par des renversements plus élevés de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés des Services aux entreprises résultant des paramètres de risque plus favorables au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2022	2021 ⁽¹⁾	Variation %	2022	2021 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	161	112	44	407	332	23
Revenus tirés des services tarifés	351	341	3	1 082	963	12
Revenus tirés des transactions et autres revenus	79	93	(15)	273	310	(12)
Revenu total	591	546	8	1 762	1 605	10
Frais autres que d'intérêts	344	323	7	1 045	944	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	247	223	11	717	661	8
Dotations aux pertes de crédit	1	–		1	–	
Résultat avant charge d'impôts	246	223	10	716	661	8
Charge d'impôts	65	59	10	190	175	9
Résultat net	181	164	10	526	486	8
Actif moyen ⁽²⁾	8 297	7 367	13	8 187	6 960	18
Prêts et acceptations moyens ⁽²⁾	7 236	6 230	16	7 082	5 811	22
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	12	7		12	7	
Dépôts moyens ⁽²⁾	34 870	33 246	5	34 560	34 026	2
Actifs sous administration ⁽³⁾	621 126	630 019	(1)	621 126	630 019	(1)
Actifs sous gestion ⁽³⁾	113 904	112 886	1	113 904	112 886	1
Ratio d'efficacité ⁽³⁾	58,2 %	59,2 %		59,3 %	58,8 %	

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 181 M\$ au troisième trimestre de 2022 comparativement à 164 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une augmentation de 10 %. Le revenu total du secteur de 591 M\$ est en hausse de 45 M\$ ou 8 % comparativement à 546 M\$ au troisième trimestre de 2021. L'augmentation s'explique principalement par la hausse du revenu net d'intérêts de 49 M\$ ou 44 % conséquence de la hausse des taux d'intérêt ainsi que de la croissance des volumes de prêts et de dépôts au troisième trimestre de 2022. La hausse de 3 % des revenus tirés des services tarifés est attribuable à la croissance de la moyenne des actifs sous gestion à la suite d'entrées nettes dans les diverses solutions comparativement au trimestre correspondant de 2021. Par ailleurs, les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en baisse de 15 % en raison des commissions sur transactions plus faibles au troisième trimestre de 2022 dans un contexte de marché défavorable.

Les frais autres que d'intérêts de 344 M\$ au troisième trimestre de 2022 sont en hausse de 21 M\$ ou 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. L'augmentation est attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus du secteur, ainsi qu'à la hausse des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité s'établit à 58,2 % pour le troisième trimestre de 2022 comparativement à 59,2 % pour le trimestre correspondant de 2021, une amélioration de 1,0 point de pourcentage. Les dotations aux pertes de crédit du troisième trimestre de 2022 sont de 1 M\$ alors que des dotations aux pertes de crédit négligeables avaient été enregistrées au cours du trimestre correspondant de 2021.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 526 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 comparativement à 486 M\$ pour la période correspondante de 2021, en hausse de 8 %. Le revenu total du secteur s'établit à 1 762 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, par rapport à 1 605 M\$ pour la période correspondante de 2021, une hausse de 10 %. Le revenu net d'intérêts est en hausse de 75 M\$ ou 23 % et s'explique par la hausse des taux d'intérêt, par la croissance des volumes de prêts et de dépôts ainsi que par la marge sur les dépôts. L'augmentation de 12 % des revenus tirés des services tarifés s'explique par la croissance de la moyenne des actifs sous administration et des actifs sous gestion à la suite d'entrées nettes dans les diverses solutions et de la progression des marchés boursiers comparativement à la période correspondante de 2021. Par ailleurs, les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en baisse de 12 % par rapport à la période correspondante de 2021 en raison de la diminution des transactions générant des commissions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 1 045 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 par rapport à 944 M\$ pour la période correspondante de 2021, une augmentation due à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus, ainsi qu'à la hausse des honoraires de gestion externe et des frais de soutien aux opérations liés à la croissance des activités et aux initiatives du secteur. Par ailleurs, le ratio d'efficacité pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 s'établit à 59,3 % comparativement à 58,8 % pour la période correspondante 2021. Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 1 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, comparativement à un montant négligeable au cours de la période correspondante de 2021.

Marchés financiers

(en équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2022	2021 ⁽²⁾	Variation %	2022	2021 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Marchés mondiaux						
Titres de participation	202	171	18	772	510	51
Titres à revenus fixes	117	84	39	296	299	(1)
Produits de base et devises	50	24	108	130	94	38
	369	279	32	1 198	903	33
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	242	258	(6)	707	819	(14)
Revenu total ⁽¹⁾	611	537	14	1 905	1 722	11
Frais autres que d'intérêts	253	224	13	768	684	12
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	358	313	14	1 137	1 038	10
Dotations aux pertes de crédit	(23)	(25)	8	(55)	16	
Résultat avant charge d'impôts	381	338	13	1 192	1 022	17
Charge d'impôts ⁽¹⁾	101	89	13	316	270	17
Résultat net	280	249	12	876	752	16
Actif moyen ⁽³⁾	149 653	152 275	(2)	152 183	150 983	1
Prêts et acceptations moyens ⁽³⁾ (grandes entreprises seulement)	22 991	19 392	19	21 549	19 564	10
Prêts dépréciés nets ⁽⁴⁾	1	47	(98)	1	47	(98)
Dépôts moyens ⁽³⁾	46 761	45 235	3	46 486	42 863	8
Ratio d'efficience ⁽⁴⁾	41,4 %	41,7 %		40,3 %	39,7 %	

(1) Le *Revenu total* et la *Charge d'impôts* du secteur des Marchés financiers sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2022, le *Revenu total* a été majoré de 70 M\$ (46 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge d'impôts*. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, le *Revenu total* a été majoré de 183 M\$ (143 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(2) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le portefeuille de prêts des emprunteurs des secteurs « Pétrole et gaz » et « Pipelines » ainsi que les activités liées qui ont été transférés du secteur des Particuliers et Entreprises au secteur des Marchés financiers.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(4) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 280 M\$ au troisième trimestre de 2022, comparativement à 249 M\$ au trimestre correspondant de 2021, en hausse de 12 %. Le revenu total se chiffre à 611 M\$, contre 537 M\$ au troisième trimestre de 2021, une hausse de 74 M\$ ou 14 %. Les revenus des marchés mondiaux augmentent de 32 %, compte tenu de la croissance de tous les types de revenus. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement du troisième trimestre de 2022 sont en baisse de 6 %, compte tenu de la diminution des revenus liés aux marchés des capitaux atténuée par une hausse des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions ainsi que des revenus des services bancaires en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts.

Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2022 s'établissent à 253 M\$, en hausse de 13 % par rapport au troisième trimestre de 2021. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, ainsi que par l'augmentation des frais liés aux investissements technologiques et des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficience s'améliore de 0,3 point de pourcentage pour s'établir à 41,4 % pour le troisième trimestre de 2022, comparativement à 41,7 % au trimestre correspondant de 2021. Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2022, le secteur a enregistré des récupérations de pertes de crédit de 23 M\$, provenant principalement d'une récupération sur prêts dépréciés d'un emprunteur du secteur « Pétrole et gaz ». Par ailleurs, les récupérations de pertes de crédit de 25 M\$ qui avaient été enregistrées au trimestre correspondant de 2021 provenaient de renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés découlant de perspectives macroéconomiques plus favorables au cours de cette période.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, le résultat net du secteur se chiffre à 876 M\$, en hausse de 16 % par rapport à la période correspondante de 2021 en raison de la croissance des revenus et de la diminution des dotations aux pertes de crédit. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts, de 1 137 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, est en hausse de 10 % par rapport à la même période de 2021. Le revenu total s'établit à 1 905 M\$ contre 1 722 M\$, une hausse de 183 M\$ ou 11 % par rapport à la période correspondante de 2021. Les revenus des marchés mondiaux sont en hausse de 33 % compte tenu de l'augmentation des revenus sur les titres de participation et sur les produits de base et devises en lien avec l'augmentation des activités des clients reflétant les conditions de marché. Par ailleurs, les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement diminuent de 14 % par rapport à la période correspondante de 2021, en raison de la baisse des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux et des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 sont en hausse de 12 % par rapport à la période correspondante de 2021, ce qui s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, ainsi que par la hausse des frais liés aux investissements technologiques et des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficience s'élève à 40,3 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, comparativement à 39,7 % pour la même période en 2021. Le secteur a enregistré des récupérations de pertes de crédit de 55 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022, comparativement à des dotations aux pertes de crédit de 16 M\$ au cours de la période correspondante de 2021. Cette baisse s'explique principalement par une diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de 102 M\$ par rapport à la même période de 2021, atténuée par des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés plus élevées au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022 découlant de perspectives macroéconomiques moins favorables qu'à la même période en 2021.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
Revenu total						
Credigy	105	116	(9)	351	386	(9)
ABA Bank	168	131	28	490	371	32
International	–	1		2	2	
	273	248	10	843	759	11
Frais autres que d'intérêts						
Credigy	31	36	(14)	99	109	(9)
ABA Bank	55	42	31	154	128	20
International	–	1		1	2	
	86	79	9	254	239	6
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	187	169	11	589	520	13
Dotations aux pertes de crédit						
Credigy	19	(45)	142	37	(41)	190
ABA Bank	10	10	–	19	23	(17)
	29	(35)		56	(18)	
Résultat avant charge d'impôts	158	204	(23)	533	538	(1)
Charge d'impôts						
Credigy	11	26	(58)	45	71	(37)
ABA Bank	22	17	29	63	41	54
	33	43	(23)	108	112	(4)
Résultat net						
Credigy	44	99	(56)	170	247	(31)
ABA Bank	81	62	31	254	179	42
International	–	–		1	–	
	125	161	(22)	425	426	–
Actif moyen ⁽¹⁾	18 941	16 011	18	18 383	15 816	16
Prêts et créances moyens ⁽¹⁾	15 438	12 539	23	14 826	12 247	21
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	336	534	(37)	336	534	(37)
Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC ⁽²⁾	120	34		120	34	
Dépôts moyens ⁽¹⁾	8 722	6 773	29	8 320	6 480	28
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	31,5 %	31,9 %		30,1 %	31,5 %	

(1) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le secteur FSEU&I affiche un résultat net de 125 M\$ au troisième trimestre de 2022, par rapport à 161 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une baisse de 22 % attribuable à la filiale Credigy, notamment en raison d'une baisse du revenu total et de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit de la filiale. Le revenu total du secteur de 273 M\$ est en hausse de 25 M\$ ou 10 % comparativement à 248 M\$ au troisième trimestre de 2021. La croissance du revenu total s'explique principalement par la hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 37 M\$, alors que les revenus de la filiale Credigy sont en baisse de 11 M\$. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, le secteur affiche un résultat net de 425 M\$, stable par rapport à 426 M\$ pour la période correspondante de 2021.

Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 44 M\$ pour le troisième trimestre de 2022 est en baisse de 55 M\$ ou 56 % par rapport au trimestre correspondant de 2021, essentiellement en raison d'une baisse du revenu total et de la hausse des dotations aux pertes de crédit, alors que des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés et sur prêts DAC avaient été enregistrés au cours du troisième trimestre de 2021. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts s'établit à 74 M\$ pour le troisième trimestre de 2022, une baisse de 8 % qui provient de la diminution du revenu total, qui se chiffre à 105 M\$ pour le troisième trimestre de 2022 comparativement à 116 M\$ au trimestre correspondant de 2021, en raison de la performance élevée de certains portefeuilles au cours du troisième trimestre de 2021. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 31 M\$ pour le troisième trimestre de 2022, une baisse de 5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, essentiellement attribuable à la diminution de la rémunération variable en lien avec des revenus moins élevés au cours du troisième trimestre de 2022. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 64 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, principalement en raison de renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés à la suite d'une amélioration des facteurs macroéconomiques et de la réévaluation favorable de portefeuilles de prêts DAC effectués au troisième trimestre de 2021.

Le résultat net de la filiale Credigy de 170 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 est en baisse de 77 M\$ par rapport à la période correspondante de 2021, notamment en raison de l'augmentation significative des dotations aux pertes de crédit. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts s'établit à 252 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, en baisse de 9 %. Le revenu total se chiffre à 351 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, en baisse comparativement à 386 M\$ pour la période correspondante de 2021. La croissance du revenu net d'intérêts a été plus que compensée par la diminution des revenus autres que d'intérêts en raison d'un gain de 26 M\$ réalisé au premier trimestre de 2021 à la suite de la disposition de portefeuilles de prêts et de l'impact favorable de la réévaluation de la juste valeur de certains portefeuilles au cours de la période correspondante de 2021. Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 sont en baisse de 10 M\$ en raison d'une diminution de la rémunération variable. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 78 M\$ par rapport à la période correspondante de 2021, alors que des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés plus élevés avaient été enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021 à la suite d'une amélioration des facteurs macroéconomiques au cours de cette période, et des réévaluations plus favorables de portefeuilles de prêts DAC avaient également été effectuées en 2021.

ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 81 M\$ pour le troisième trimestre de 2022 est en hausse de 19 M\$ ou 31 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. La hausse du revenu total de 28 % s'explique par la croissance soutenue des prêts, atténuée par un recul des taux d'intérêt sur les prêts dans un contexte concurrentiel au Cambodge. Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2022 s'établissent à 55 M\$, en hausse de 13 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021. Cette augmentation s'explique par la hausse de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, par une hausse de la rémunération et des avantages du personnel attribuable à la croissance des activités de la filiale, ainsi que par une hausse des frais d'occupation. Les dotations aux pertes de crédit, qui totalisent 10 M\$ pour le troisième trimestre de 2022, sont stables par rapport au troisième trimestre de 2021.

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 254 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 est en hausse de 42 % par rapport à la période correspondante de 2021. La croissance des activités de la filiale, principalement l'augmentation soutenue des prêts et des dépôts, explique la hausse du revenu total de 32 % par rapport à la même période de 2021, atténuée par une baisse des taux d'intérêt sur les prêts. Les frais autres que d'intérêts de la filiale s'établissent à 154 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, une hausse de 20 % par rapport à la période correspondante de 2021, qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 19 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, une baisse de 4 M\$ par rapport à la même période en 2021 qui provient de la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

Autres

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2022	2021 ⁽¹⁾	2022	2021 ⁽¹⁾
Résultats d'exploitation				
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	(141)	(98)	(381)	(273)
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	36	99	226	218
Revenu total	(105)	1	(155)	(55)
Frais autres que d'intérêts	85	97	214	255
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	(190)	(96)	(369)	(310)
Dotations aux pertes de crédit	1	–	1	–
Résultat avant charge d'impôts	(191)	(96)	(370)	(310)
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	(96)	(58)	(229)	(189)
Perte nette	(95)	(38)	(141)	(121)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	(1)	–
Perte nette attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	(95)	(38)	(140)	(121)
Actif moyen ⁽³⁾	72 830	59 402	71 041	62 817

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2022, le *Revenu net d'intérêts* a été déduit de 60 M\$ (46 M\$ en 2021), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été déduits de 11 M\$ (1 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge d'impôts*. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, le *Revenu net d'intérêts* a été déduit de 169 M\$ (142 M\$ en 2021), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été déduits de 18 M\$ (6 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge d'impôts*. Ces ajustements comprennent le renversement de l'équivalent imposable du secteur des Marchés financiers et de la rubrique *Autres*. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 95 M\$ au troisième trimestre de 2022, comparativement à 38 M\$ pour le trimestre correspondant de 2021. La variation de la perte nette provient essentiellement de la diminution du revenu total et s'explique par la contribution plus faible des activités de trésorerie, notamment des gains sur placements plus élevés au troisième trimestre de 2021 en raison de conditions de marchés plus favorables. Par ailleurs, cette diminution a été atténuée par une réduction des frais autres que d'intérêts, principalement attribuable à la charge liée aux régimes de retraite.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, la perte nette s'élève à 141 M\$, comparativement à une perte nette de 121 M\$ pour la période correspondante de 2021. La variation de la perte nette est attribuable à la diminution du revenu total et s'explique par la contribution plus faible des activités de trésorerie. Cette diminution a été en partie compensée par la baisse des frais autres que d'intérêts, notamment la rémunération variable, la charge liée aux régimes de retraite et le renversement de 20 M\$ de la provision pour la taxe compensatoire sur les salaires payés au Québec.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022	Au 31 octobre 2021	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	37 968	33 879	12
Valeurs mobilières	106 188	106 304	–
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	16 823	7 516	124
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	200 924	182 689	10
Autres	25 148	25 407	(1)
	387 051	355 795	9
Passif et capitaux propres			
Dépôts	257 190	240 938	7
Autres	107 254	95 233	13
Dette subordonnée	1 510	768	97
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	21 095	18 853	12
Participations ne donnant pas le contrôle	2	3	(33)
	387 051	355 795	9

Actif

Au 31 juillet 2022, la Banque a un actif total de 387,1 G\$, comparativement à 355,8 G\$ au 31 octobre 2021, une augmentation de 31,3 G\$ ou 9 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, de 38,0 G\$ au 31 juillet 2022, augmentent de 4,1 G\$ principalement en raison des dépôts auprès de la Réserve fédérale américaine. Le niveau de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières demeure élevé en raison des liquidités obtenues dans le cadre des initiatives de financement déployées par le gouvernement du Canada en 2020, par l'entremise de la Banque du Canada, dont l'objectif était de soutenir le système financier canadien dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les valeurs mobilières de 106,2 G\$ au 31 juillet 2022 diminuent de 0,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2021. Les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net sont en baisse de 1,1 G\$ ou 1 %, baisse essentiellement attribuable aux titres de participation, compensée en partie par la croissance des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada ainsi que par le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays. Par ailleurs, les valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont en hausse de 1,0 G\$, augmentation essentiellement attribuable aux valeurs mobilières au coût amorti. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées augmentent de 9,3 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers.

Les prêts et acceptations, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, de 200,9 G\$ au 31 juillet 2022, augmentent de 18,2 G\$ ou 10 % par rapport au 31 octobre 2021. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022	Au 31 octobre 2021	Au 31 juillet 2021
Prêts et acceptations			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	107 105	99 146	97 056
Aux particuliers	15 669	14 449	13 900
Créances sur cartes de crédit	2 318	2 150	2 035
Aux entreprises et aux administrations publiques	76 784	67 942	67 009
	201 876	183 687	180 000
Provisions pour pertes de crédit	(952)	(998)	(1 054)
	200 924	182 689	178 946

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 8,0 G\$ ou 8 % par rapport au 31 octobre 2021 compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire dans le secteur des Particuliers et Entreprises ainsi que dans la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en hausse depuis le 31 octobre 2021, en raison des activités des Services aux particuliers et de la filiale ABA Bank. Les créances sur cartes de crédit sont en hausse comparativement au 31 octobre 2021, conséquence de la reprise graduelle des habitudes de consommation de la clientèle qui a résulté en une croissance marquée des volumes d'achats au troisième trimestre de 2022. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 8,8 G\$ ou 13 % par rapport au 31 octobre 2021 principalement en raison de la croissance des activités des Services aux entreprises et des services financiers aux grandes entreprises.

Depuis un an, les prêts et acceptations, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, ont augmenté de 22,0 G\$ ou 12 %. Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 10,0 G\$ ou 10 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en hausse de 1,8 G\$ par rapport au 31 juillet 2021, en raison des activités des Services aux particuliers et de la filiale ABA Bank. Les créances sur cartes de crédit sont en hausse de 0,3 G\$ par rapport au 31 juillet 2021, la consommation de la clientèle ayant repris depuis un an. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 9,8 G\$ ou 15 % depuis un an, essentiellement en raison des activités des Services aux entreprises et des services financiers aux grandes entreprises.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de la filiale Credigy. Au 31 juillet 2022, les prêts dépréciés bruts sont de 951 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 1 126 M\$ au 31 octobre 2021. Les prêts dépréciés nets se chiffrent à 712 M\$ au 31 juillet 2022 comparativement à 836 M\$ au 31 octobre 2021, une diminution de 124 M\$ qui s'explique essentiellement par les prêts DAC qui s'établissent à 411 M\$ au 31 juillet 2022, alors qu'ils se chiffraient à 553 M\$ au 31 octobre 2021, en raison d'échéances et de remboursements de certains portefeuilles. Par ailleurs, les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC sont en hausse en raison des portefeuilles de prêts de la filiale ABA Bank, conséquence de la fin des mesures d'allègement accordées aux clients de la filiale, contrebalancée en partie par la baisse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux particuliers et aux entreprises, du secteur de Gestion de patrimoine, du secteur des Marchés financiers ainsi que de la filiale Credigy.

Les autres actifs de 25,1 G\$ au 31 juillet 2022 sont en baisse de 0,3 G\$ depuis le 31 octobre 2021 principalement en raison de la diminution des instruments financiers dérivés, qui affichent une baisse de 2,5 G\$. Cette diminution a été contrebalancée par la hausse des autres actifs, notamment les débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments, ainsi que les créances de clients, de négociants et de courtiers.

Passif

La Banque a un passif total de 366,0 G\$ au 31 juillet 2022 comparativement à 336,9 G\$ au 31 octobre 2021.

Au 31 juillet 2022, les dépôts de la Banque s'établissent à 257,2 G\$ comparativement à 240,9 G\$ au 31 octobre 2021, une augmentation de 16,3 G\$ ou 7 % par rapport au 31 octobre 2021. Les dépôts des particuliers de 74,8 G\$ au 31 juillet 2022 sont en hausse de 4,7 G\$ par rapport au 31 octobre 2021. Cette hausse provient principalement de la croissance des activités des Services aux particuliers, du secteur de Gestion de patrimoine et de la filiale ABA Bank.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 178,3 G\$ au 31 juillet 2022 augmentent de 10,4 G\$ par rapport au 31 octobre 2021. La hausse provient des activités de financement de la trésorerie, dont 3,1 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques ainsi que des dépôts des entreprises et administrations publiques provenant des activités des Services aux entreprises. Les dépôts des institutions de dépôts de 4,1 G\$ au 31 juillet 2022 enregistrent une hausse de 1,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2021 provenant des activités de financement de la trésorerie.

Les autres passifs de 107,3 G\$ au 31 juillet 2022 sont en hausse de 12,1 G\$ comparativement au 31 octobre 2021, essentiellement en raison de l'augmentation de 12,8 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées et de 3,0 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert, atténuée par une diminution des instruments financiers dérivés de 3,4 G\$.

Enfin, l'augmentation de la dette subordonnée depuis le 31 octobre 2021 provient de l'émission, le 25 juillet 2022, des billets à moyen terme pour un montant de 750 M\$.

Capitaux propres

Au 31 juillet 2022, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque s'établissent à 21,1 G\$, en hausse de 2,2 G\$ par rapport au 31 octobre 2021. Cette augmentation s'explique par le résultat net déduction faite des dividendes, par les émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions, par les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, par la variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, et par les autres éléments cumulés du résultat global, notamment les gains nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger. Ces augmentations ont été en partie compensées par les rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation.

Exposition à certaines activités

Les recommandations du groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) du Conseil de stabilité financière visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier. La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 juillet 2022, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 5 225 M\$ (4 048 M\$ au 31 octobre 2021). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2021. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 57 et 58 du Rapport annuel 2021.

Pour plus de détails sur les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Impôts sur le résultat

Le 9 août 2022, le Gouvernement du Canada a publié, aux fins de consultation publique, des projets de propositions législatives pour mettre en œuvre des mesures fiscales applicables à certaines entités des groupes de banques et d'assureurs-vie, présentées dans son budget du 7 avril 2022. Ces mesures incluent un « dividende pour la relance au Canada » (sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020) et une hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 %. Ces mesures proposées n'étant pas quasi-adoptées à la date de présentation de l'information financière, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2022.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2021 aux pages 59 à 68.

Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 10,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 12,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 14,0 %. Pour de plus amples renseignements sur le calcul des ratios, se reporter à la page 60 du Rapport annuel 2021. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le CBCB et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 2,5 % établies par le BSIF. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1^{er} janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, ont fait l'objet de droits acquis et ont été progressivement éliminés sur une période de 10 ans. Au 31 juillet 2022, la Banque a toujours un instrument de dette subordonnée de catégorie 2 non assorti d'une clause de FPUNV qui est maintenant complètement éliminé de ses fonds propres réglementaires.

La ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF, qui s'applique à toutes les BISI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. Le TLAC disponible comprend le total des fonds propres ainsi que certaines dettes de premier rang non garanties qui satisfont tous les critères d'admissibilité à la ligne directrice TLAC du BSIF. Depuis le 1^{er} novembre 2021, le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 24,0 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 %. Le ratio TLAC se calcule en divisant le TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques et le ratio de levier TLAC se calcule en divisant le TLAC disponible par l'exposition totale. Au 31 juillet 2022, la valeur des éléments de passif en circulation faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne s'élève à 15,0 G\$ (11,9 G\$ au 31 octobre 2021).

Exigences – Ratios des fonds propres, de levier et TLAC réglementaires

	Au 31 juillet 2022						
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BISI	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾	Réserve pour stabilité intérieure ⁽²⁾	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾ , y compris la réserve pour stabilité intérieure
Ratios des fonds propres							
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	2,5 %	10,5 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	2,5 %	12,0 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	2,5 %	14,0 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %
Ratio TLAC	18,0 %	2,5 %	20,5 %	1,0 %	21,5 %	2,5 %	24,0 %
Ratio de levier TLAC	6,75 %	s.o.	6,75 %	s.o.	6,75 %	s.o.	6,75 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres et le ratio TLAC incluent la réserve de conservation des fonds propres et la surcharge relative aux BISI.

(2) Le 22 juin 2022, le BSIF a confirmé que le niveau de la réserve pour stabilité intérieure était maintenu à 2,5 %.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales relatives aux capitaux propres établies par le BSIF, y compris la réserve pour stabilité intérieure. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19, le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé une série d'ajustements réglementaires pour soutenir la résilience financière et opérationnelle des banques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 à la page 17. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2021, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2021, aux pages 62 et 63. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2021, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 29 novembre 2021, le BSIF a reporté la mise en œuvre des dernières réformes de Bâle III au deuxième trimestre de 2023. La mise en œuvre des révisions du cadre de risque de marché et du cadre de risque lié à l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) est toujours prévue pour le premier trimestre de 2024. Le BSIF a aussi présenté en détail ses décisions finales relatives aux politiques sur une série de sujets importants en lien avec les lignes directrices qui ont fait l'objet de vastes consultations au printemps 2021.

Le 31 janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive des règles de fonds propres et de liquidité qui tiennent compte des dernières réformes de Bâle III et le 7 février 2022, le BSIF a publié les changements correspondants aux relevés réglementaires, soit le Relevé des normes de fonds propres de Bâle (RNFPB) et le Relevé du ratio de levier (RRL).

Le 31 mars 2022, le BSIF a publié, à des fins de consultation, le projet de ligne directrice *Assurance fournie par les relevés de capital/fonds propres, de levier et de liquidité*. Le BSIF se fonde en grande partie sur les relevés réglementaires produits par les institutions financières pour évaluer leur sûreté et leur solidité. Ce projet de ligne directrice a donc pour but de mieux informer les auditeurs et les institutions des vérifications à effectuer sur leurs relevés réglementaires, et ce, afin de clarifier et d'harmoniser les attentes du BSIF en matière d'assurance pour l'ensemble des institutions financières. Le projet de ligne directrice porte notamment sur l'assurance que doit fournir un audit externe, l'attestation de la haute direction, l'assurance que doit fournir un audit interne et les dates d'entrée en vigueur visées. La Banque participe activement à cette consultation.

Le 30 juin 2022, le CBCB a publié sa deuxième consultation publique sur le traitement prudentiel de l'exposition aux risques liés aux cryptoactifs détenus par les banques. Cette consultation s'appuie sur les propositions préliminaires qui ont découlé de la première consultation publiée en juin 2021 et des réponses alors reçues. Le CBCB prévoit de finaliser les normes d'ici la fin de 2022 et la Banque participe activement à cette consultation. Le 18 août 2022, le BSIF a publié un préavis sur les dispositions provisoires visant les cryptoactifs détenus par les institutions financières fédérales, établissant les attentes prudentielles sur la détention des cryptoactifs ainsi que l'imposition de limites d'exposition. Le BSIF a également clarifié le régime au regard des normes de fonds propres et de liquidité visant les expositions sur cryptoactifs. Ces dispositions transitoires entreront en vigueur au deuxième trimestre de 2023.

Activités de gestion

Le 4 novembre 2021, le BSIF a modifié ses attentes sur les distributions des fonds propres permettant aux institutions financières d'augmenter les dividendes réguliers et, sous réserve de l'exigence concernant l'approbation du BSIF, de racheter des actions.

Le 30 novembre 2021, le conseil d'administration de la Banque a approuvé une offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, qui a débuté le 10 décembre 2021 et qui vise jusqu'à concurrence de 7 000 000 actions ordinaires (représentant environ 2 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de douze mois se terminant au plus tard le 9 décembre 2022. Cette offre publique de rachat a été approuvée par le BSIF et la Bourse de Toronto (TSX) le 8 décembre 2021. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022, la Banque a effectué le rachat de 2 500 000 actions ordinaires dans le cadre de ce programme au prix de 245 M\$, ce qui a réduit de 24 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 221 M\$ les *Résultats non distribués*.

Le 25 juillet 2022, la Banque a émis des billets à moyen terme pour un montant total de 750 M\$ portant intérêt à 5,426 % et échéant le 16 août 2032. Comme ces billets à moyen terme respectent les exigences relatives aux FPUNV, ils sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Dividendes

Le 23 août 2022, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 92 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2022 aux actionnaires inscrits le 26 septembre 2022.

Actions, autres instruments de capitaux propres et options d'achat d'actions

	Au 31 juillet 2022	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
	66 000 000	1 650
Autres instruments de capitaux propres		
BCRL – Série 1	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500
	1 000 000	1 000
	67 000 000	2 650
Actions ordinaires	336 455 568	3 189
Options d'achat d'actions	11 992 580	

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

Au 19 août 2022, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 336 457 021 et le nombre d'options en cours est de 11 991 490. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées et les BCRL de la Banque ainsi que les billets à moyen terme échéant le 1^{er} février 2028 et le 16 août 2032, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 990 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 74,6 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 juillet 2022.

Variation des fonds propres réglementaires ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Neuf mois terminés le 31 juillet 2022
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde au début	12 973
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	48
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(1)
Rachat d'actions ordinaires	(245)
Autres surplus d'apport	14
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(982)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	2 652
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	(673)
Autres	697
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	108
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(95)
Autres	(2)
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(60)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(102)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôts)	(4)
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF ⁽²⁾	(58)
Variation des autres ajustements réglementaires	–
Solde à la fin	14 270
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde au début	2 649
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	–
Rachats de fonds propres	–
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	(1)
Solde à la fin	2 648
Total des fonds propres de catégorie 1	16 918
Fonds propres de catégorie 2	
Solde au début	1 021
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	750
Rachat de fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	2
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	43
Solde à la fin	1 816
Total des fonds propres réglementaires	18 734

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Cette rubrique comprend la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 à la page 17.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 7,0 G\$ pour s'établir à 111,4 G\$ au 31 juillet 2022, comparativement à 104,4 G\$ au 31 octobre 2021. Cette augmentation découle principalement de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et de la variation de change, atténuée par l'amélioration de la qualité de crédit du portefeuille de prêts et des expositions aux instruments financiers dérivés, et par des mises à jour de modèles. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

			31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre
			2022	2022	2022	2021
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	79 537	9 341	88 878	88 889	87 213	85 914
Taille du portefeuille	3 450	(950)	2 500	1 780	1 002	1 944
Qualité du portefeuille	226	(285)	(59)	(1 397)	(22)	(430)
Mises à jour des modèles	(74)	87	13	(666)	29	(7)
Méthode et politique	–	–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–	–	–
Variation de change	(90)	(13)	(103)	272	667	(208)
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	83 049	8 180	91 229	88 878	88 889	87 213
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			4 453	3 498	3 770	4 072
Variation des niveaux de risque ⁽²⁾			1 243	542	(272)	(302)
Mises à jour des modèles			–	413	–	–
Méthode et politique			–	–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			5 696	4 453	3 498	3 770
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			14 147	13 781	13 375	13 153
Variation des niveaux de risque			305	366	406	222
Acquisitions et cessions			–	–	–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			14 452	14 147	13 781	13 375
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			111 377	107 478	106 168	104 358

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, la Banque a mis à jour le modèle de marges de crédit aux particuliers. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2022, la Banque est passée de l'approche standardisée à un modèle fondé sur l'approche de notation interne (NI) avancée pour mesurer le risque de crédit d'un portefeuille de prêts aux particuliers et elle a également modifié la période de SVaR de la crise financière mondiale (CFM) de 2008 à la période de COVID-19 de 2020 au début du trimestre, puis est revenue à la période CFM de 2008 vers la fin du trimestre. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2022, la Banque a mis à jour le modèle de marges de crédit hypothécaire.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation.

Ratios des fonds propres réglementaires et ratios TLAC

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 12,8 %, à 15,2 % et à 16,8 % au 31 juillet 2022, comparativement à des ratios de 12,4 %, de 15,0 % et de 15,9 %, respectivement, au 31 octobre 2021. Tous les ratios des fonds propres ont augmenté par rapport au 31 octobre 2021 essentiellement en raison du résultat net, déduction faite des dividendes, et des émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions. Ces facteurs ont été atténués par la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques, les rachats d'actions ordinaires et l'impact de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues dont le facteur scalaire est passé de 50 % à 25 %. La hausse du ratio du total des fonds propres est également attribuable à l'émission des billets à moyen terme le 25 juillet 2022, pour un montant de 750 M\$. Enfin, le ratio de levier en date du 31 juillet 2022 s'établit à 4,4 %, stable par rapport au 31 octobre 2021. La croissance des fonds propres de catégorie 1 a été atténuée par l'augmentation de l'exposition totale qui continue de bénéficier de la mesure temporaire permise par le BSIF concernant l'exclusion des expositions dans les réserves de banques centrales.

Au 31 juillet 2022, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC s'établissent, respectivement, à 28,3 % et à 8,2 %, comparativement à 26,3 % et à 7,8 %, respectivement, au 31 octobre 2021. L'augmentation du ratio TLAC est attribuable aux mêmes facteurs que ceux décrits pour le ratio du total des fonds propres, ainsi qu'aux émissions nettes d'instruments qui satisfont tous les critères d'admissibilité TLAC au cours de la période. L'augmentation du ratio de levier TLAC est attribuable aux mêmes facteurs que ceux décrits pour le ratio de levier, ainsi qu'aux émissions nettes d'instruments qui satisfont tous les critères d'admissibilité TLAC.

Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2022, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Capital réglementaire ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022		Au 31 octobre 2021	
	Ajustés ⁽³⁾		Ajustés ⁽³⁾	
Fonds propres				
CET1	14 221	14 270	12 866	12 973
catégorie 1	16 869	16 918	15 515	15 622
total	18 734	18 734	16 643	16 643
Actif pondéré en fonction des risques	111 377	111 377	104 358	104 358
Exposition totale	383 360	383 360	351 160	351 160
Ratios des fonds propres				
CET1	12,8 %	12,8 %	12,3 %	12,4 %
catégorie 1	15,1 %	15,2 %	14,9 %	15,0 %
total	16,8 %	16,8 %	15,9 %	15,9 %
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %
TLAC disponible ⁽²⁾	31 549	31 549	27 492	27 492
Ratio TLAC ⁽²⁾	28,3 %	28,3 %	26,3 %	26,3 %
Ratio de levier TLAC ⁽²⁾	8,2 %	8,2 %	7,8 %	7,8 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) Le TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Les montants ajustés sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans la ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 à la page 17.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le 3 juillet 2013, le CBCB a publié le document intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes* qui décrit la méthode d'évaluation annuelle et les indicateurs utilisés par le CBCB et le Conseil de stabilité financière pour évaluer les banques d'importance systémique mondiale (BISM). Le 5 juillet 2018, le CBCB a publié une version révisée portant sur la mise à jour de la méthodologie d'évaluation. Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En septembre 2015, le BSIF a publié un préavis intitulé *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles* à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Le 13 août 2021, le BSIF a publié la version révisée de son préavis qui tient compte de la version révisée de la méthodologie d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale publiée par le CBCB le 5 juillet 2018. Ces nouvelles obligations redditionnelles, qui entrent en vigueur à compter du premier trimestre de 2022, comportent l'ajout d'un nouvel indicateur sur le volume de transactions ainsi que l'inclusion des activités d'assurance dans certains indicateurs déjà existants. Les banques canadiennes, y compris la Banque, qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont une exposition totale (tel que calculée par le ratio de levier selon Bâle III) supérieure à l'équivalent de 200 milliards d'euros à la fin de l'exercice sont tenues de publier annuellement les indicateurs. Les indicateurs sont calculés et présentés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM.

Indicateurs – Banques d'importance systémique mondiale (BISM) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 octobre	
Catégories	Indicateurs	2021	2020
Activité transfrontière ⁽²⁾	Créances transfrontières	87 661	82 516
	Passifs transfrontières	65 214	62 282
Taille ⁽³⁾	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III ⁽⁴⁾	387 725	359 980
Interdépendance ⁽⁵⁾	Actifs dans le système financier ⁽⁴⁾	50 614	40 412
	Passifs dans le système financier ⁽⁴⁾	40 301	28 938
	Titres en circulation ⁽⁴⁾	105 213	82 474
Substituabilité/infrastructure financière ⁽⁶⁾	Activité de paiement ⁽⁷⁾	14 059 326	14 045 497
	Actifs sous garde	651 345	596 656
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	35 658	35 095
	Volume des transactions ⁽⁸⁾		
	Titres à revenus fixes ⁽⁸⁾	740 927	
	Titres de participation et autres titres ⁽⁸⁾	1 289 087	
Complexité ⁽⁹⁾	Valeur nominale des instruments financiers dérivés de gré à gré ⁽⁴⁾	1 481 260	1 177 539
	Titres détenus à des fins de négociation et titres de placement ⁽¹⁰⁾	52 936	45 988
	Actifs financiers de niveau 3 ⁽⁴⁾	1 077	1 232

(1) Les indicateurs d'importance systémique mondiale des banques du 31 octobre 2021 reposent sur la méthodologie prescrite dans les lignes directrices publiées par le CBCB en juillet 2018 et les directives du CBCB de janvier 2022. Les indicateurs du 31 octobre 2020 reposent sur la méthodologie prescrite dans les lignes directrices publiées par le CBCB en juillet 2013 et les directives du CBCB de janvier 2021. Les indicateurs sont déterminés selon le périmètre de consolidation réglementaire, sauf indication contraire.

(2) Représente le niveau d'interaction de la Banque hors du Canada.

(3) Représente le total des expositions au bilan et hors bilan de la Banque selon les règles de ratio de levier du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III, avant ajustements réglementaires.

(4) Incluant les activités d'assurance. Les données comparatives n'ont pas été redressées pour tenir compte de ce changement.

(5) Représente les transactions avec d'autres institutions financières.

(6) Représente la mesure dans laquelle les services de la Banque pourraient être remplacés par ceux d'autres institutions.

(7) Pour les exercices terminés les 31 octobre 2021 et 2020.

(8) Représente un nouvel indicateur en vigueur pour l'exercice terminé le 31 octobre 2021 selon le préavis révisé intitulé *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles* du BSIF. Ce nouvel indicateur est composé de deux sous-indicateurs : titres à revenus fixes ainsi que titres de participation et autres titres. Le BSIF n'exige pas de publier les données comparatives pour ce nouvel indicateur.

(9) Tient compte du degré de complexité et du volume des activités de négociation de la Banque visant les instruments financiers dérivés, les titres détenus à des fins de négociation, les titres de placement et les actifs financiers de niveau 3.

(10) Le montant au 31 octobre 2021 a été révisé par rapport à celui présenté précédemment.

Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

Risques	Description
Pandémie de COVID-19	La Banque continue de surveiller les effets et les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19. À ses débuts, la pandémie a eu des effets perturbateurs et défavorables dans les pays où la Banque exerce ses activités et, à plus grande échelle, sur l'économie mondiale. La COVID-19 a également mis en perspective et pourrait continuer de mettre en perspective bon nombre de risques principaux et émergents auxquels la Banque est exposée. Malgré cette situation exceptionnelle, les risques sont gérés de façon rigoureuse. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Incidence du facteur de risque que représente la pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2021 à la page 16.
Risques émergents – Risques géopolitiques	La situation géopolitique en Europe de l'Est s'est intensifiée le 24 février 2022, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La guerre entre les deux pays continue d'évoluer à mesure que l'activité militaire se poursuit et que des sanctions supplémentaires sont imposées. Cette guerre affecte de plus en plus les marchés économiques et financiers mondiaux et exacerbe la situation économique actuelle, y compris des problèmes tels que la hausse de l'inflation et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale. En raison de l'impact plus large du conflit sur les conditions macroéconomiques, la Banque surveille de près les effets et les conséquences potentielles sur sa situation financière et celle de ses clients. La mesure dans laquelle les entités sont ou seront affectées dépend largement de la nature et de la durée des événements incertains et imprévisibles, tels que de nouvelles actions militaires, des sanctions supplémentaires et des réactions aux évolutions en cours des marchés financiers mondiaux.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2021, aux pages 69 à 107. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 5 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires. Le contexte économique découlant de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales a affecté les débiteurs. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires. Toutefois, certaines mesures gouvernementales ont été mises en œuvre afin d'aider les particuliers et les entreprises affectés par la COVID-19.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Le 17 décembre 2021, le BSIF a confirmé que le taux d'intérêt admissible sur les prêts hypothécaires non assurés (c'est-à-dire les prêts hypothécaires résidentiels assortis d'une mise de fonds d'au moins 20 %) demeurera le plus élevé entre le taux d'intérêt contractuel majoré de 2 % et un taux plancher établi à 5,25 %. Le BSIF a bien conscience que la reprise économique du pays après la pandémie passe indéniablement par un système financier solide capable de soutenir la population canadienne dans le contexte actuel et que les conditions du marché immobilier au Canada pourraient accentuer le risque financier qui pèse sur les prêteurs. Le taux d'intérêt admissible minimal offre une marge de sécurité supplémentaire qui garantit que les emprunteurs auraient la capacité d'effectuer leurs versements hypothécaires si la situation devait évoluer, comme par exemple, en cas de diminution du revenu ou d'augmentation des taux d'intérêt.

Le 28 juin 2022, le BSIF a publié un préavis intitulé *Clarification du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20*. Le préavis s'ajoute aux attentes qui sont formulées dans la ligne directrice B-20 - *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels*. Le préavis précise les attentes du BSIF à l'égard des pratiques et procédures de souscription des prêts hypothécaires résidentiels inversés, des prêts hypothécaires résidentiels avec participation à la mise de fonds et des programmes de prêts combinés (PPC), notamment pour les PPC au niveau de la réoctroyabilité de la portion du prêt supérieure au ratio prêt-valeur (RPV) maximal de 65 %. Dans le cas des prêts qui dépassent le RPV de 65 %, il y aura une période de transition où une partie du paiement du principal sera affectée au remboursement du solde global du prêt hypothécaire, jusqu'à ce que le solde passe en deçà du seuil de 65 % du ratio prêt-valeur initial et soit non réoctroyable. La date de mise en œuvre de ce changement sera le 31 octobre 2023.

Les montants des tableaux suivants représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 juillet 2022		
	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI avancée
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	71 654	8 550	–	–	–	80 204	10 %	90 %
Crédits rotatifs admissibles	2 387	6 850	–	–	–	9 237	– %	100 %
Particuliers – autres	17 589	2 648	–	–	34	20 271	23 %	77 %
	91 630	18 048	–	–	34	109 712		
Autres que particuliers								
Entreprises	78 962	28 464	39 420	267	5 244	152 357	13 %	87 %
États souverains	62 997	6 180	68 359	1	124	137 661	2 %	98 %
Institutions financières	6 529	126	78 179	1 814	758	87 406	26 %	74 %
	148 488	34 770	185 958	2 082	6 126	377 424		
Portefeuille de négociation	–	–	–	13 097	–	13 097	1 %	99 %
Titrisation	4 530	–	–	–	3 848	8 378	85 %	15 %
Total – Risque de crédit brut	244 648	52 818	185 958	15 179	10 008	508 611	13 %	87 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	28 813	332	29 933	1 849	4 220	65 147		
Approche NI avancée	215 835	52 486	156 025	13 330	5 788	443 464		
Total – Risque de crédit brut	244 648	52 818	185 958	15 179	10 008	508 611	13 %	87 %

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 octobre 2021		
	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI avancée
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	66 791	10 578	–	–	–	77 369	9 %	91 %
Crédits rotatifs admissibles	2 270	6 282	–	–	–	8 552	– %	100 %
Particuliers – autres	15 519	2 481	–	–	31	18 031	29 %	71 %
	84 580	19 341	–	–	31	103 952		
Autres que particuliers								
Entreprises	70 589	27 783	26 190	161	5 415	130 138	11 %	89 %
États souverains	55 323	6 217	58 452	294	83	120 369	2 %	98 %
Institutions financières	7 228	126	72 122	2 248	619	82 343	28 %	72 %
	133 140	34 126	156 764	2 703	6 117	332 850		
Portefeuille de négociation	–	–	–	17 010	–	17 010	– %	100 %
Titrisation	3 269	–	–	–	4 206	7 475	68 %	32 %
Total – Risque de crédit brut	220 989	53 467	156 764	19 713	10 354	461 287	13 %	87 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	25 009	258	26 385	2 203	3 955	57 810		
Approche NI avancée	195 980	53 209	130 379	17 510	6 399	403 477		
Total – Risque de crédit brut	220 989	53 467	156 764	19 713	10 354	461 287	13 %	87 %

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Excluent les titres de participation et certains autres actifs tels les participations dans des filiales déconsolidées et coentreprises, les immeubles et actifs assortis du droit d'utilisation, les goodwill, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

(3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(4) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

(5) Incluent les expositions aux contreparties centrales éligibles (CCE).

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre 2022 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Troisième trimestre 2022 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation à des activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan. En raison de la pandémie de COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales, la Banque fait face à un contexte volatil. À ses débuts, la pandémie a provoqué des replis et une volatilité accrue des marchés boursiers, une baisse des taux d'intérêt, une hausse rapide et soudaine du chômage, de même qu'un ralentissement économique. Les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation sont intervenus pour soutenir l'économie et le système financier, notamment en adoptant des mesures budgétaires et monétaires pour accroître les liquidités et soutenir les revenus. Bien que l'on ait constaté une reprise de l'économie mondiale au cours de l'exercice 2021, si la pandémie perdure, notamment par des vagues subséquentes, ses effets sur l'économie mondiale pourraient s'aggraver et les mesures mises en place pourraient ne pas être suffisantes sur le long terme pour éviter entièrement des conditions récessives. À cette incertitude s'ajoute la guerre russo-ukrainienne qui affecte de plus en plus les marchés économiques et financiers mondiaux et exacerbe la situation économique actuelle, y compris des problèmes tels que la hausse de l'inflation, la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale et la hausse des taux d'intérêt.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2022				
		Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
	Solde au bilan	Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	37 968	1 195	20 251	16 522	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	83 651	82 067	1 584	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 247	–	9 247	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Au coût amorti	13 290	–	13 290	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	16 823	–	16 823	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁵⁾
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	200 924	9 279	191 645	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	13 956	13 019	937	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	855	–	855	–	Autres
Autres	10 337	–	–	10 337	
	387 051	105 560	254 632	26 859	
Passifs					
Dépôts	257 190	15 003	242 187	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 287	–	6 287	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	23 331	23 331	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	30 138	–	30 138	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁵⁾
Instruments financiers dérivés	16 044	15 550	494	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	25 110	9 055	16 055	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	119	–	119	–	Autres
Autres	6 225	–	77	6 148	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	1 510	–	1 510	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	365 954	62 939	296 867	6 148	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR ainsi que la SVaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification ainsi que la SVaR totale présenté aux pages suivantes et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2021.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification ainsi que la SVaR totale, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2021.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 2 et 4 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2021

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	33 879	401	16 518	16 960	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	84 811	82 995	1 816	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 583	–	9 583	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	11 910	–	11 910	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	7 516	–	7 516	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	182 689	7 827	174 862	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	16 484	16 033	451	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	691	–	691	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	8 232	–	–	8 232	
	355 795	107 256	223 347	25 192	
Passifs					
Dépôts	240 938	14 215	226 723	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 836	–	6 836	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	20 266	20 266	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	17 293	–	17 293	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	19 367	18 999	368	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	25 170	9 058	16 112	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	143	–	143	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	6 158	–	113	6 045	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	768	–	768	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	336 939	62 538	268 356	6 045	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR ainsi que la SVaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification ainsi que la SVaR totale présenté à la page suivante et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2021.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification ainsi que la SVaR totale, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2021.

(4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

(5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 2 et 4 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 16 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

(8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Activités de négociation

Le tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, ainsi que la SVaR totale, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue à la suite de la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

VaR et SVaR des portefeuilles de négociation ⁽¹⁾⁽²⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le								Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2022				30 avril 2022		31 juillet 2021		31 juillet 2022	31 juillet 2021
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(4,0)	(6,5)	(5,4)	(5,9)	(4,8)	(4,6)	(7,3)	(6,6)	(5,8)	(7,4)
Taux de change	(1,1)	(4,5)	(2,5)	(1,7)	(1,5)	(1,5)	(0,6)	(0,9)	(1,9)	(0,8)
Actions	(5,8)	(10,3)	(7,9)	(6,4)	(6,9)	(8,5)	(6,6)	(6,7)	(7,0)	(6,1)
Contrats sur produits de base	(0,6)	(1,1)	(0,9)	(0,8)	(0,9)	(0,8)	(1,0)	(0,9)	(0,9)	(0,8)
Effet de diversification ⁽³⁾	n.s.	n.s.	8,1	7,6	6,6	6,7	7,7	7,3	8,0	7,5
VaR totale de négociation	(5,4)	(11,1)	(8,6)	(7,2)	(7,5)	(8,7)	(7,8)	(7,8)	(7,6)	(7,6)
SVaR totale de négociation	(13,9)	(23,6)	(18,5)	(14,4)	(12,7)	(18,5)	(12,2)	(9,3)	(13,4)	(14,7)

n.s. Le calcul de l'effet de diversification sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR et la SVaR quotidiennes, selon un niveau de confiance de 99 %.

(3) La VaR totale de négociation est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de diversification.

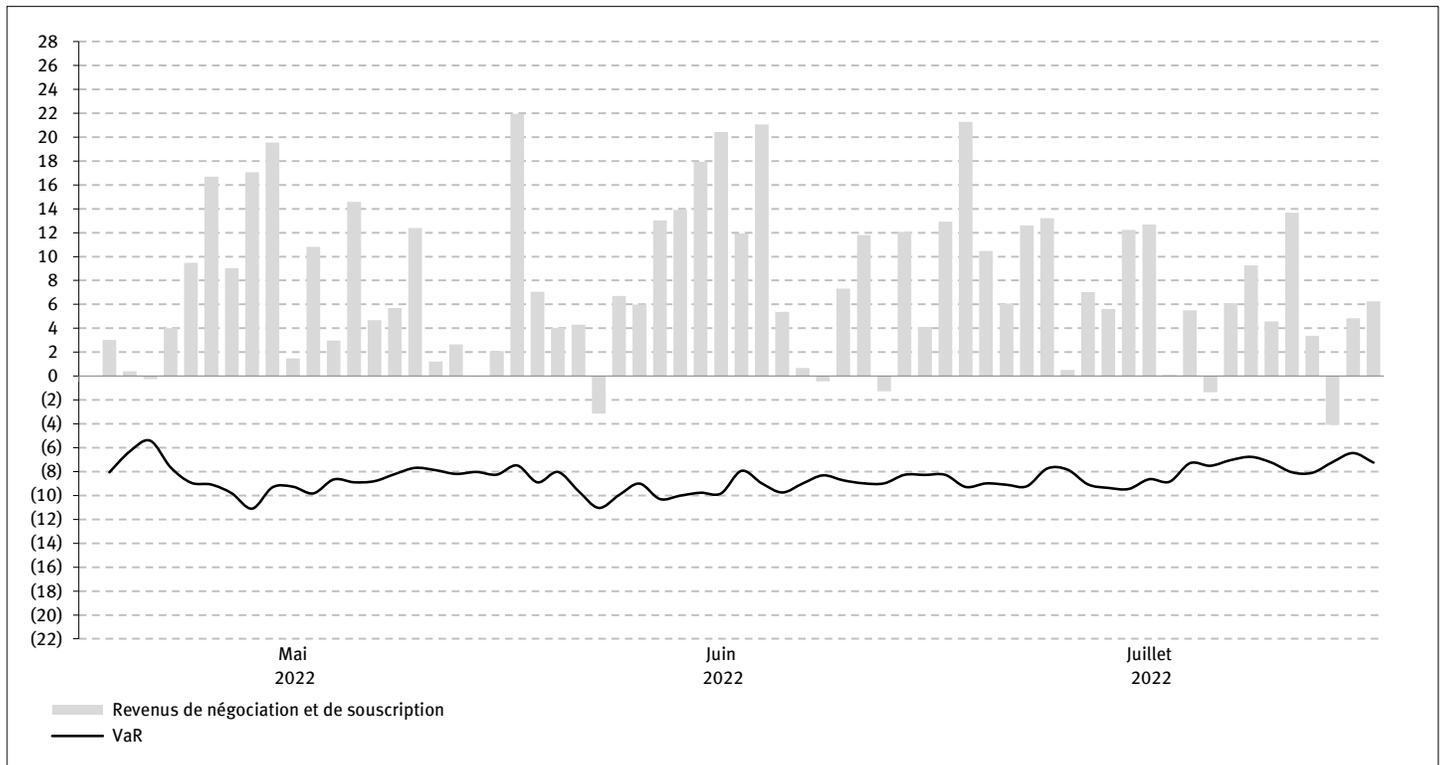
La VaR totale de négociation moyenne a augmenté, passant de 7,5 M\$ à 8,6 M\$ entre le deuxième et le troisième trimestre de 2022. La SVaR totale de négociation moyenne a également augmenté, passant de 12,7 M\$ à 18,5 M\$ au cours de la même période. Ces augmentations s'expliquent principalement par une plus grande volatilité des marchés, atténuée par une augmentation de l'effet de diversification.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 89 % des jours du trimestre terminé le 31 juillet 2022. De plus, quatre jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune de ces pertes n'excédait la VaR.

Trimestre terminé le 31 juillet 2022

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Le tableau suivant illustre l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022			Au 31 octobre 2021		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Effet sur les capitaux propres						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(201)	3	(198)	(277)	39	(238)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	201	(6)	195	253	(34)	219
Effet sur le revenu net d'intérêts						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	146	5	151	91	17	108
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(156)	(7)	(163)	(67)	(17)	(84)

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

La COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions de marché, mais la saine gestion du risque de liquidité et de financement de la Banque lui permet de maintenir un équilibre optimal entre les sources de fonds et les versements prévus.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2021, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2021, à la page 94, et se reporter également à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 aux pages 17 et 18. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2021, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 31 janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive des règles de liquidité qui tiennent compte des dernières réformes de Bâle III et le 16 février 2022, le BSIF a publié les changements correspondants au relevé réglementaire, soit le Relevé des flux de trésorerie nets cumulatifs (*Net Cumulative Cash Flow* ou NCCF).

Le 31 mars 2022, le BSIF a publié, à des fins de consultation, le projet de ligne directrice *Assurance fournie par les relevés de capital/fonds propres, de levier et de liquidité*. Le BSIF se fonde en grande partie sur les relevés réglementaires produits par les institutions financières pour évaluer leur sûreté et leur solidité. Ce projet de ligne directrice a donc pour but de mieux informer les auditeurs et les institutions des vérifications à effectuer sur leurs relevés réglementaires, et ce, afin de clarifier et d'harmoniser les attentes du BSIF en matière d'assurance pour l'ensemble des institutions financières. Le projet de ligne directrice porte notamment sur l'assurance que doit fournir un audit externe, l'attestation de la haute direction, l'assurance que doit fournir un audit interne et les dates d'entrée en vigueur visées. La Banque participe activement à cette consultation.

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidité d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022					Au 31 octobre 2021
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	37 968	–	37 968	7 179	30 789	27 098
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	34 017	30 391	64 408	41 640	22 768	29 002
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	13 742	6 660	20 402	14 456	5 946	4 678
Autres titres de créance	9 737	2 393	12 130	2 216	9 914	7 201
Titres de participation	48 692	47 444	96 136	73 825	22 311	26 824
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	11 452	–	11 452	7 604	3 848	3 545
Au 31 juillet 2022	155 608	86 888	242 496	146 920	95 576	
Au 31 octobre 2021	149 431	74 070	223 501	125 153		98 348

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022		Au 31 octobre 2021
Actifs liquides non grevés par entité			
Banque Nationale (société mère)	47 537		62 438
Filiales canadiennes	15 240		12 471
Filiales et succursales étrangères	32 799		23 439
	95 576		98 348

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022		Au 31 octobre 2021
Actifs liquides non grevés par monnaie			
Dollar canadien	47 917		47 293
Dollar américain	26 648		40 999
Autres devises	21 011		10 056
	95 576		98 348

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾ – Moyenne ⁽⁵⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le					
	31 juillet 2022		31 octobre 2021			
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	37 481	–	37 481	7 681	29 800	30 479
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	34 086	30 710	64 796	42 317	22 479	24 298
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	13 455	8 611	22 066	15 489	6 577	5 758
Autres titres de créance	10 219	2 457	12 676	2 248	10 428	7 170
Titres de participation	50 332	45 070	95 402	73 616	21 786	31 242
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	11 135	–	11 135	7 155	3 980	4 008
	156 708	86 848	243 556	148 506	95 050	102 955

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(3) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(4) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(5) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 juillet 2022	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾	Total	%
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	292	6 887	30 789	–	37 968	1,9
Valeurs mobilières	45 249	–	60 939	–	106 188	11,7
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	16 823	–	–	16 823	4,3
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	38 013	–	3 848	159 063	200 924	9,8
Instruments financiers dérivés	–	–	–	13 956	13 956	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	138	138	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 355	1 355	–
Goodwill	–	–	–	1 509	1 509	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 579	1 579	–
Autres actifs	–	–	–	6 611	6 611	–
	83 554	23 710	95 576	184 211	387 051	27,7

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 octobre 2021	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾	Total	%
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	275	6 506	27 098	–	33 879	1,9
Valeurs mobilières	38 599	–	67 705	–	106 304	10,9
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	7 516	–	–	7 516	2,1
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	37 307	–	3 545	141 837	182 689	10,5
Instruments financiers dérivés	–	–	–	16 484	16 484	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	225	225	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 216	1 216	–
Goodwill	–	–	–	1 504	1 504	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 510	1 510	–
Autres actifs	–	–	–	4 468	4 468	–
	76 181	14 022	98 348	167 244	355 795	25,4

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.

(3) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(4) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le LCR se calcule en divisant le montant total des actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) par le montant total des sorties nettes de trésorerie. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2022 est de 148 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à court terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le		
	31 juillet 2022		30 avril 2022
	Valeur non pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
Total des HQLA	s.o.	71 388	72 197
Sorties de trésorerie			
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	63 929	5 281	5 190
Dépôts stables	29 189	876	878
Dépôts moins stables	34 740	4 405	4 312
Financement institutionnel non garanti, dont :	103 141	56 563	57 418
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	23 532	5 715	5 207
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	68 381	39 620	41 384
Dettes non garanties	11 228	11 228	10 827
Financement institutionnel garanti	s.o.	15 955	16 004
Exigences supplémentaires dont :	49 492	12 559	11 653
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	13 640	5 718	5 347
Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 864	1 864	1 141
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	33 988	4 977	5 165
Autres engagements de crédit contractuels	1 773	758	1 093
Autres engagements de crédit conditionnels	117 807	1 771	1 710
Total des sorties de trésorerie	s.o.	92 887	93 068
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (par ex. prise en pension)	106 531	20 976	18 042
Entrées liées aux expositions pleinement productives	9 309	5 910	5 970
Autres entrées de trésorerie	17 496	17 496	19 125
Total des entrées de trésorerie	133 336	44 382	43 137
		Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾
Total des HQLA		71 388	72 197
Total des sorties nettes de trésorerie		48 505	49 931
Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁶⁾		148 %	145 %

s.o. Sans objet

- (1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.
- (2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.
- (3) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).
- (4) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.
- (5) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.
- (6) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 31 juillet 2022, les actifs liquides de niveau 1 représentent 85 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 juillet 2022 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le CBCB a élaboré le ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) afin de promouvoir la résilience du secteur bancaire. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable vise à réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, engendrent des tensions systémiques de plus grande envergure. Le NSFR se calcule en divisant le montant du financement stable disponible par le montant du financement stable exigé. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un NSFR minimal de 100 %.

Le tableau suivant présente les positions calibrées du NSFR calculées selon la stabilité des passifs et la liquidité des actifs conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le NSFR de la Banque au 31 juillet 2022 est de 119 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à long terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio structurel de liquidité à long terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Au 31 juillet 2022	Au 30 avril 2022
	Sans échéance	6 mois et moins	Plus de 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée ⁽³⁾	Valeur pondérée ⁽³⁾
Éléments de financement stable disponible (FSD)						
Fonds propres :	21 097	–	–	1 510	22 607	21 188
Fonds propres réglementaires	21 097	–	–	1 510	22 607	21 188
Autres instruments de fonds propres	–	–	–	–	–	–
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	57 167	8 640	6 627	17 540	83 433	80 440
Dépôts stables	27 140	2 976	2 634	6 638	37 750	37 311
Dépôts moins stables	30 027	5 664	3 993	10 902	45 683	43 129
Financement institutionnel :	66 235	80 501	10 666	42 216	96 027	89 286
Dépôts opérationnels	21 201	–	–	–	10 600	11 947
Autres financements institutionnels	45 034	80 501	10 666	42 216	85 427	77 339
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	–	2 919	1 647	20 544	–	–
Autres passifs ⁽⁵⁾ :	25 617		19 126		704	764
Passifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.		14 463		s.o.	s.o.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	25 617	3 210	141	1 312	704	764
FSD total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	202 771	191 678
Éléments de financement stable exigé (FSE)						
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 235	6 584
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	–	–	–	–	–
Prêts et titres productifs :	52 471	61 434	22 237	97 177	140 975	135 981
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	1 118	305	–	12	83	41
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	6 380	27 826	731	1 176	5 383	5 052
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	23 342	26 511	14 231	34 160	67 324	65 338
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	44	2 196	378	999	1 965	1 769
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	9 436	5 162	5 474	57 280	52 236	50 448
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	9 436	5 162	5 474	57 280	52 236	50 448
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	12 195	1 630	1 801	4 549	15 949	15 102
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	–	2 919	1 647	20 544	–	–
Autres actifs ⁽⁵⁾ :	2 111		50 098		18 428	21 383
Produits de base physiques, y compris l'or	292	s.o.	s.o.	s.o.	292	338
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale ⁽⁵⁾	s.o.		8 918		7 581	8 078
Actifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.		12 714		–	2 778
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée ⁽⁵⁾	s.o.		18 980		949	977
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	1 819	7 910	1 030	546	9 606	9 212
Éléments hors bilan ⁽⁵⁾	s.o.		98 802		3 677	3 575
FSE total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	170 315	167 523
Ratio de liquidité à long terme (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	119 %	114 %

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

(4) Selon les spécifications du BSIF, le passif associé aux transactions provenant du programme des Obligations hypothécaires du Canada et les hypothèques grevées correspondantes reçoivent un poids de 0 % de FSD et de FSE, respectivement.

(5) Selon les spécifications du BSIF, il n'est pas nécessaire de différencier les échéances.

Le NSFR représente le montant du FSD par rapport à celui du FSE. Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs censés être fiables dans un horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an. Le montant du FSE d'une institution est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'elle détient et de celles de ses positions hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. La Banque s'attend à ce que les NSFR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance à long terme.

Les hypothèses à l'égard du NSFR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de la liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel. Le 29 avril 2022, DBRS Limited (DBRS) a rehaussé les notations de la Banque et de ses entités liées, y compris la notation des dépôts à long terme et de la dette à long terme de premier rang non assujettie au régime de recapitalisation interne des banques à AA de AA (faible) et la notation de la dette de premier rang à court terme à R-1 (élevé) de R-1 (moyen). De plus, DBRS a changé les tendances de toutes les notations à « Stable » par rapport à « Positive ». Cette modification reflète la reconnaissance par DBRS de la solide performance de la Banque au cours des dernières années, notamment l'expansion de son empreinte dans les marchés et niches ciblés à travers le Canada, en particulier dans les secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés financiers, ainsi que l'accroissement de la contribution des résultats du secteur des Particuliers et Entreprises au résultat net de la Banque.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽²⁾	481	6	8	–	495	–	–	495
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽³⁾	4 607	6 218	6 490	989	18 304	–	–	18 304
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	150	1 027	921	2 657	4 755	3 309	7 321	15 385
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	131	238	369	–	2 725	3 094
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	426	2 379	1 641	4 446	6 100	14 564	25 110
Obligations sécurisées	–	–	–	981	981	1 960	7 288	10 229
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	28	28	–	48	76
Passifs subordonnés ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	1 510	1 510
	5 238	7 677	9 929	6 534	29 378	11 369	33 456	74 203
Financement garanti	–	426	2 379	2 650	5 455	8 060	21 900	35 415
Financement non garanti	5 238	7 251	7 550	3 884	23 923	3 309	11 556	38 788
	5 238	7 677	9 929	6 534	29 378	11 369	33 456	74 203
Au 31 octobre 2021	2 643	8 872	9 802	7 390	28 707	10 400	29 331	68 438

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) Inclut les dépôts qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.

(6) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022	
	Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾	4	41

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 juillet 2022, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2021. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022									Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	14 555	292	273	225	18	–	–	–	22 605	37 968
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	993	3 146	2 015	3 862	2 501	4 033	8 301	10 654	48 146	83 651
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	47	69	14	21	558	5 456	2 533	546	9 247
Au coût amorti	27	664	248	1 774	1 011	1 089	7 525	952	–	13 290
	1 023	3 857	2 332	5 650	3 533	5 680	21 282	14 139	48 692	106 188
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	5 641	1 204	649	–	384	960	–	–	7 985	16 823
Prêts⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	1 142	1 190	1 777	1 865	2 760	8 320	53 443	7 091	548	78 136
Aux particuliers	372	460	710	839	1 214	3 397	18 014	5 044	14 588	44 638
Créances sur cartes de crédit									2 318	2 318
Aux entreprises et aux administrations publiques	19 343	4 356	3 627	3 807	2 683	6 083	9 572	4 608	16 418	70 497
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 778	500	9	–	–	–	–	–	–	6 287
Provisions pour pertes de crédit									(952)	(952)
	26 635	6 506	6 123	6 511	6 657	17 800	81 029	16 743	32 920	200 924
Autres										
Instruments financiers dérivés	1 565	1 538	2 423	961	639	1 340	3 000	2 490	–	13 956
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									138	138
Immobilisations corporelles									1 355	1 355
Goodwill									1 509	1 509
Immobilisations incorporelles									1 579	1 579
Autres actifs ⁽¹⁾	2 667	129	520	554	91	467	14	–	2 169	6 611
	4 232	1 667	2 943	1 515	730	1 807	3 014	2 490	6 750	25 148
	52 086	13 526	12 320	13 901	11 322	26 247	105 325	33 372	118 952	387 051

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022									Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(1) (2)}										
Particuliers	1 211	1 218	2 057	2 833	5 797	7 475	7 289	4 199	42 755	74 834
Entreprises et administrations publiques	29 336	11 745	10 948	4 278	3 903	6 397	14 115	4 914	92 632	178 268
Institutions de dépôts	1 328	40	495	38	118	–	6	34	2 029	4 088
	31 875	13 003	13 500	7 149	9 818	13 872	21 410	9 147	137 416	257 190
Autres										
Acceptations	5 778	500	9	–	–	–	–	–	–	6 287
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	608	1 430	124	62	88	3 822	3 444	6 760	6 993	23 331
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	16 072	2 695	1 808	3 202	–	–	–	–	6 361	30 138
Instruments financiers dérivés	1 819	2 169	1 578	1 046	535	1 615	4 786	2 496	–	16 044
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	426	2 379	416	1 225	6 100	9 808	4 756	–	25 110
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	–	–	28	–	48	–	–	76
Obligations locatives ⁽⁵⁾	7	15	24	23	23	91	217	162	–	562
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	941	48	39	37	170	35	23	55	4 358	5 706
	25 225	7 283	5 961	4 786	2 069	11 663	18 326	14 229	17 712	107 254
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	1 510	–	1 510
Capitaux propres									21 097	21 097
	57 100	20 286	19 461	11 935	11 887	25 535	39 736	24 886	176 225	387 051
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	125	429	2 470	1 193	821	698	107	–	–	5 843
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	9 238	9 238
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	–	15	5 552	15	–	–	–	2 837	8 419
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	3 822	9 560	6 690	4 317	3 910	4 364	2 664	50	45 288	80 665
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	1	1	2	5	10	6	–	27
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	38	44	56	50	69	24	23	–	112	416

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 5,6 G\$.

(8) Ces montants incluent 43,8 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,2 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2021

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 510	334	374	146	368	-	-	-	25 147	33 879
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 946	1 929	1 061	702	792	3 037	6 454	9 410	59 480	84 811
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	-	1	624	63	227	4 867	3 183	617	9 583
Au coût amorti	1	181	213	425	804	3 589	5 865	832	-	11 910
	1 948	2 110	1 275	1 751	1 659	6 853	17 186	13 425	60 097	106 304
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	1 113	1 199	59	-	371	619	-	-	4 155	7 516
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	702	965	1 581	2 587	2 320	8 850	48 455	6 504	578	72 542
Aux particuliers	214	315	512	877	843	3 527	16 056	4 308	14 401	41 053
Créances sur cartes de crédit									2 150	2 150
Aux entreprises et aux administrations publiques	16 842	3 986	2 614	3 508	3 253	6 290	10 180	3 605	10 828	61 106
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 200	618	18	-	-	-	-	-	-	6 836
Provisions pour pertes de crédit									(998)	(998)
	23 958	5 884	4 725	6 972	6 416	18 667	74 691	14 417	26 959	182 689
Autres										
Instruments financiers dérivés	1 868	3 678	1 019	2 190	823	1 865	2 491	2 550	-	16 484
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									225	225
Immobilisations corporelles									1 216	1 216
Goodwill									1 504	1 504
Immobilisations incorporelles									1 510	1 510
Autres actifs ⁽¹⁾	1 829	137	148	129	56	727	88	17	1 337	4 468
	3 697	3 815	1 167	2 319	879	2 592	2 579	2 567	5 792	25 407
	38 226	13 342	7 600	11 188	9 693	28 731	94 456	30 409	122 150	355 795

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2021

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾										
Particuliers	1 396	3 433	4 596	2 194	1 945	4 157	6 468	4 914	40 973	70 076
Entreprises et administrations publiques	24 814	12 796	10 782	5 785	2 691	5 453	10 054	4 765	90 730	167 870
Institutions de dépôts	1 011	128	38	66	23	1	–	36	1 689	2 992
	27 221	16 357	15 416	8 045	4 659	9 611	16 522	9 715	133 392	240 938
Autres										
Acceptations	6 200	618	18	–	–	–	–	–	–	6 836
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	186	123	182	175	22	3 099	3 743	4 797	7 939	20 266
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	7 330	2 668	3 633	246	–	–	–	–	3 416	17 293
Instruments financiers dérivés	3 048	3 061	1 171	1 921	880	1 485	3 273	4 528	–	19 367
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	1 688	1 523	1 054	411	5 501	10 771	4 222	–	25 170
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	36	–	–	–	–	28	48	–	–	112
Obligations locatives ⁽⁵⁾	7	15	21	22	22	88	214	186	–	575
Autres passifs – autres éléments ⁽¹⁾⁽⁵⁾	640	477	117	125	100	41	25	75	4 014	5 614
	17 447	8 650	6 665	3 543	1 435	10 242	18 074	13 808	15 369	95 233
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	768	–	768
Capitaux propres									18 856	18 856
	44 668	25 007	22 081	11 588	6 094	19 853	34 596	24 291	167 617	355 795
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	320	1 561	828	2 092	793	575	74	–	–	6 243
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾									9 081	9 081
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	15	–	4 502	15	–	–	–	–	2 732	7 264
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	2 848	9 139	6 195	6 737	3 872	3 105	3 667	48	42 372	77 983
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	1	1	1	1	3	3	–	12
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	54	58	50	48	46	152	19	–	124	551

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révoquables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 4,5 G\$.

(8) Ces montants incluent 40,8 G\$ révoquables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

Risque environnemental et social

Les risques liés aux principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et les exigences de divulgation demeurent des priorités pour les organismes de réglementation et de normalisation. Considérant que les changements climatiques représentent l'enjeu prioritaire en matière des risques ESG, de nouveaux projets réglementaires et de divulgation ont été publiés récemment en lien avec les risques climatiques et le développement durable. Le 18 octobre 2021, les ACVM ont publié le projet de Règlement 51-107 – *Information liée aux questions climatiques* obligeant les émetteurs assujettis au Canada à fournir de l'information sur les questions climatiques. Le 31 mars 2022, l'*International Sustainability Standards Board* a publié deux projets de normes imposant la divulgation d'informations liées aux changements climatiques et à la durabilité. Le 26 mai 2022, le BSIF a publié son projet de ligne directrice B-15 – *Gestion des risques climatiques* concernant les attentes en matière de gestion des risques climatiques et des informations à fournir. La Banque surveille de près l'évolution de ces projets de règlements et de normes en attendant leur finalisation.

Pour plus d'informations sur la gestion des risques liés à l'ESG et des activités réglementaires, se reporter à la section « Risque environnemental et social » du Rapport annuel 2021 à la page 107.

Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2021, le Rapport aux actionnaires – Troisième trimestre 2022 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2021	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général			
1	Localisation de la divulgation concernant les risques Rapport de gestion États financiers consolidés Informations financières complémentaires Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3	13 59 à 107, 119, 121 et 122 Notes 1, 7, 16, 23 et 29	41 19 à 40 Notes 5 et 12 19 à 29 ⁽²⁾ 5 à 48
2	Terminologie relative aux risques et mesures de risque	69 à 107	
3	Risques principaux et risques émergents	16 à 18, 26 et 73 à 78	8, 26 et 40
4	Principaux nouveaux ratios réglementaires	60 à 63, 94 et 98 à 101	20, 21, 31 et 33 à 36
Gouvernance et gestion des risques			
5	Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	69 à 88, 94 à 96 et 101	
6	Culture de gestion des risques	69 et 70	
7	Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	68 à 70, 73 et 74	
8	Tests de tension	59, 70, 82, 92, 93 et 96	
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques			
9	Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	60 à 63	19 à 21
10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		7 à 13, 16 et 17
11	Évolution des fonds propres réglementaires	66	22
12	Planification en matière de capital	59 à 68	
13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	68	6
14	Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	78 à 82	6
15	Risque de crédit lié au portefeuille bancaire		6
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	67	23
17	Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	73, 79 à 82 et 87	31
Liquidité			
18	Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	94 à 101	31 à 36
Financement			
19	Sommaire des actifs grevés et non grevés	97 et 98	33
20	Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	221 à 225	37 à 40
21	Stratégie de financement et sources de financement	101 à 103	36
Risque de marché			
22	Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	89 et 90	28 et 29
23	Facteurs de risque de marché	87 à 93, 210 et 211	28 à 31
24	VaR : hypothèses, limites et processus de validation	91	
25	Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	87 à 93	
Risque de crédit			
26	Expositions au risque de crédit	86 et 172 à 183	27 et 65 à 76
27	Politiques d'identification des prêts dépréciés	83, 84, 146 et 147	18 à 40 et 19 à 27 ⁽²⁾
28	Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	119, 121, 122 et 172 à 183	65 à 76
29	Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	83 à 85 et 190 à 193	24 à 26 ⁽²⁾ 33 à 40, 28 ⁽²⁾ et 29 ⁽²⁾
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	81 à 84 et 169	20, 24 et 38 à 48
Autres risques			
31	Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	77, 78 et 103 à 107	
32	Événements liés aux risques connus publiquement	16 à 18, 26, 103 et 104	8, 26 et 40

(1) Troisième trimestre 2022.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre 2022 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du BSIF, que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 108 à 113 du Rapport annuel 2021.

En raison de l'incertitude découlant de la nature sans précédent de la pandémie de COVID-19, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Réforme des taux d'intérêt de référence

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative mondiale coordonnée et menée par les banques centrales et les autorités publiques du monde entier, y compris le Canada. En août 2020, l'IASB a finalisé sa réponse à la réforme en cours des taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR) et d'autres taux d'intérêt de référence en publiant des modifications à ses nouvelles et anciennes normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* (IFRS 9) et l'IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), ainsi qu'à la norme connexe, l'IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), à l'IFRS 4 – *Contrats d'assurance* (IFRS 4) et à l'IFRS 16 – *Contrats de location* (IFRS 16). Ces modifications ciblent les incidences sur les états financiers lorsque les taux d'intérêt de référence actuels seront remplacés par des taux d'intérêt de référence alternatifs et concernent les modifications aux flux de trésorerie contractuels, la comptabilité de couverture et les informations à fournir. Le 1^{er} novembre 2020, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 9, l'IAS 39, l'IFRS 7, l'IFRS 4 et l'IFRS 16. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 et à la note 1 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021, à la section « Modifications de méthodes comptables ».

La Banque a effectué la transition de tous ses contrats liés aux taux LIBOR (*London Interbank Offered Rates*) de la livre sterling (GBP), de l'euro (EUR), du yen japonais (JPY) et du franc suisse (CHF), dont la date de cessation ou de non-représentativité était le 31 décembre 2021. Quant au taux LIBOR du dollar américain (USD), la Banque a inclus des clauses concernant le remplacement de taux dans les contrats négociés au courant de l'année 2021 et depuis le 1^{er} janvier 2022, la Banque n'utilise plus le taux LIBOR USD dans les nouveaux contrats sauf dans les circonstances qui respectent les directives réglementaires.

La Banque continue de suivre tous les développements de cette initiative puisqu'elle est exposée à plusieurs risques, notamment le risque de taux d'intérêt et le risque opérationnel, lesquels découlent des actifs financiers non dérivés, des passifs financiers non dérivés et des instruments financiers dérivés. L'équipe de projet s'assure d'atténuer les risques tout en assurant une expérience positive pour ses clients. La Banque prend toutes les mesures nécessaires pour identifier, mesurer et contrôler tous les risques afin d'assurer une transition harmonieuse vers la réforme des taux d'intérêt de référence. Au 31 juillet 2022, l'avancement du projet respecte l'échéancier prévu.

Faits nouveaux

Le 16 décembre 2021, la Banque du Canada a annoncé la publication du livre blanc du Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (connu sous l'acronyme CARR, pour *Canadian Alternative Reference Rate*), lequel recommande que le taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) soit déclaré non-représentatif par son administrateur, *Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited* (Refinitiv), et qu'il cesse d'exister au 30 juin 2024, avec une date recommandée de cessation d'utilisation du taux CDOR sur le marché des instruments financiers dérivés au 30 juin 2023.

Le 31 janvier 2022, Refinitiv a lancé une consultation sur l'avenir du taux CDOR qui s'est terminée le 2 mars 2022 et a, par la suite, publié une mise à jour de cette consultation le 14 avril 2022. Le 16 mai 2022, Refinitiv a publié les conclusions de cette consultation et annoncé l'abandon de la publication du taux CDOR à partir du 28 juin 2024.

Suivant cette annonce, le Groupe de travail CARR a salué la décision de Refinitiv et, par la même occasion, le BSIF a publié ses attentes prudentielles concernant l'abandon du taux CDOR. En premier lieu, d'ici le 30 juin 2023, le BSIF s'attend à ce que tous les nouveaux contrats sur dérivés (bilatéraux, compensés et négociés en bourse) et titres (actifs et dettes) passent à des taux de référence de remplacement, et qu'aucune nouvelle exposition sur le taux CDOR ne soit comptabilisée après cette date, à quelques exceptions près concernant les exigences d'atténuation du risque. Par la suite, le BSIF s'attend à ce que les institutions financières fédérales aient effectué la transition de tous les contrats de prêts faisant référence au CDOR aux taux de référence de remplacement, d'ici le 28 juin 2024.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers non dérivés, les passifs financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés visés par la réforme des taux d'intérêt de référence au 31 juillet 2022, pour lesquels la transition vers des taux de référence alternatifs au taux CDOR n'a pas encore été effectuée et qui viendront à échéance après le 28 juin 2024.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2022
Actifs financiers non dérivés ⁽¹⁾	13 695
Passifs financiers non dérivés ⁽²⁾	9 628
Valeur nominale des instruments financiers dérivés	340 485

(1) Les actifs financiers non dérivés comprennent la valeur comptable des valeurs mobilières ainsi que les soldes impayés sur les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(2) Les passifs financiers non dérivés comprennent la valeur nominale des dépôts et de la dette subordonnée ainsi que la valeur comptable des acceptations.

Communication de l'information financière

Le 1^{er} février 2022, la Banque a procédé au déploiement d'un nouveau progiciel comptable intégré et certains processus ayant une incidence sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ont été modifiés. La Banque a évalué l'incidence de ce déploiement et s'est assurée que les contrôles clés affectés et les nouveaux contrôles mis en place sont bien conçus.

Au cours du troisième trimestre de 2022, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2022			2021			2020	2021	2020	
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	Total	Total
Revenu total	2 413	2 439	2 466	2 211	2 254	2 238	2 224	2 000	8 927	7 927
Résultat net	826	893	932	776	839	801	761	492	3 177	2 083
Résultat par action (\$)										
de base	2,38	2,58	2,68	2,22	2,39	2,28	2,16	1,37	9,06	5,73
dilué	2,35	2,55	2,65	2,19	2,36	2,25	2,15	1,36	8,96	5,70
Dividendes par action ordinaire (\$)	0,92	0,87	0,87	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71	2,84	2,84
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%) ⁽¹⁾	17,7	20,6	21,7	18,7	21,3	22,0	21,2	13,7	20,7	14,9
Actif total	387 051	369 785	366 888	355 795	354 040	350 742	343 637	331 625		
Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC ^{(1) (2)}	301	293	287	283	312	349	400	465		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable ⁽¹⁾	54,82	52,81	50,23	47,95	46,00	43,59	41,48	39,97		
Cours de l'action										
haut	97,87	104,59	105,44	104,32	96,97	89,42	73,81	72,85		
bas	83,33	89,33	94,37	95,00	89,47	72,30	65,54	62,99		

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés; les prêts dépréciés nets présentés dans ce tableau excluent les prêts DAC.

Glossaire

Acceptation

L'acceptation et l'engagement de client en contrepartie d'acceptation représentent une garantie de paiement par une banque et sont négociables sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Actif moyen portant intérêts

L'actif moyen portant intérêts comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts, et exclut les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les autres actifs. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif moyen portant intérêts, autre que de négociation

L'actif moyen portant intérêts, autre que de négociation, comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts, et exclut les autres actifs ainsi que les actifs liés aux activités de négociation. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif pondéré en fonction des risques

Les actifs sont pondérés selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada). Dans l'approche standardisée, les facteurs de risque sont appliqués directement contre la valeur nominale de certains actifs afin de refléter des niveaux comparables de risque. Dans l'approche de notation interne (NI) avancée, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé des modèles internes de la Banque, qui représentent l'évaluation de la Banque des risques auxquels elle est exposée. Les instruments hors bilan sont convertis en valeurs équivalentes du bilan ou de crédit en ajustant les valeurs nominales avant d'appliquer les facteurs de pondération de risque appropriés.

Actifs sous administration

Actifs à l'égard desquels une institution financière fournit des services administratifs au nom des clients qui en sont propriétaires. Ces services administratifs incluent la garde de valeurs, le recouvrement des revenus de placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente ainsi que la tenue de livres. Les actifs sous administration ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre les services administratifs.

Actifs sous gestion

Actifs gérés par une institution financière au nom des clients à qui ils appartiennent. Les services de gestion, plus élaborés que les simples services administratifs, incluent le choix des placements ou la prestation de conseils à cet effet. Les actifs sous gestion, qui peuvent aussi être des actifs sous administration, ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre ces services.

Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF)

Le BSIF a pour mandat de réglementer et de surveiller les institutions financières et les régimes de retraite privés sous le régime d'une loi fédérale, dans le but d'éviter aux déposants et aux souscripteurs de subir des pertes indues et de contribuer ainsi à la confiance du public dans le système financier canadien.

Capital économique

Le capital économique est la mesure interne utilisée à la Banque pour évaluer les fonds propres nécessaires à sa solvabilité et à la poursuite de ses activités commerciales. Le capital économique prend en compte les risques de crédit, de marché, opérationnel et d'affaires, ainsi que d'autres risques auxquels la Banque est exposée. De plus, le calcul du capital économique tient compte de l'effet de diversification de ces risques entre eux et entre les différents secteurs d'exploitation. Le capital économique permet ainsi à la Banque de déterminer le montant des fonds propres dont elle doit disposer pour se protéger contre ces risques et assurer sa pérennité.

Conventions-cadres de compensation

Accord juridique entre deux parties liées par de nombreux contrats sur instruments financiers dérivés, prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Couverture

Les activités de couverture ont pour objectif de modifier l'exposition de la Banque à un ou plusieurs risques, par une compensation entre les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert et à l'instrument de couverture.

Dotations aux pertes de crédit

Montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers non dépréciés et dépréciés.

Dotations aux pertes de crédit en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Entité structurée

Une entité structurée est une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini et elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Équivalent imposable

L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. La Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt et de change, aux cours des titres de participation et prix des marchandises, au crédit ou aux indices. Les dérivés comprennent les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés, les swaps et les options. Le montant nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le montant nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Levier opérationnel

Levier opérationnel – ajusté

Le levier opérationnel correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts. Le levier opérationnel ajusté correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total ajusté et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts ajustés.

Marge nette d'intérêts

La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

Marge nette d'intérêts autre que de négociation – ajustée

La marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée est calculée en divisant le revenu net d'intérêts ajusté lié aux activités autres que de négociation par l'actif moyen portant intérêts excluant l'actif moyen portant intérêts lié aux activités de négociation.

Point de base

Unité de mesure correspondant à un centième pour cent (0,01 %).

Prêts dépréciés

La Banque considère qu'un actif financier, autre qu'une créance sur carte de crédit, est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier, ou lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées et sont radiées en totalité à la première des dates suivantes : l'avis de faillite est reçu, une proposition de règlement est faite, ou les paiements contractuels sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts dépréciés bruts en pourcentage du total des prêts et acceptations

Cette mesure représente les prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du solde des prêts et acceptations.

Prêts dépréciés nets

Les prêts dépréciés nets sont les prêts dépréciés bruts présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Prêts dépréciés nets en pourcentage du total des prêts et acceptations

Cette mesure représente les prêts dépréciés nets exprimés en pourcentage du solde des prêts et acceptations.

Prêts dépréciés nets excluant les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)

Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC sont les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés des prêts octroyés par la Banque classés dans la phase 3.

Prêts et acceptations

Les prêts et acceptations représentent la somme du solde des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions pour pertes de crédit

Les provisions pour pertes de crédit représentent une estimation objective de la direction des pertes de crédit attendues à la date du bilan. Ces provisions pour pertes de crédit sont principalement liées aux prêts et à des éléments hors bilan tels que les engagements de prêt et les garanties financières.

Radiations nettes en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les radiations nettes (déduction faites des recouvrements) exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Ratio d'efficience

Ratio d'efficience – ajusté

Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du revenu total et mesure l'efficience des activités de la Banque. Le ratio d'efficience ajusté représente les frais autres que d'intérêts ajustés exprimés en pourcentage du revenu total ajusté.

Ratio de levier

Le ratio de levier se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan.

Ratio de levier TLAC

Le ratio de levier TLAC est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le TLAC disponible par l'exposition totale, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le ratio LCR est une mesure qui permet de garantir que la Banque dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours.

Ratio des fonds propres de catégorie 1

Les fonds propres de catégorie 1 comprennent les fonds propres attribuables aux actions ordinaires et d'autres éléments additionnels des fonds propres de catégorie 1, soit les actions privilégiées à dividendes non cumulatifs admissibles ainsi que le montant admissible des instruments novateurs. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 correspond aux fonds propres de catégorie 1, moins les ajustements réglementaires, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)

Les fonds propres CET1 comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, les immobilisations incorporelles et d'autres déductions au titre des fonds propres. Le ratio des fonds propres CET1 est calculé en divisant le total des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio de versement des dividendes

Ratio de versement des dividendes – ajusté

Le ratio de versement des dividendes représente les dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action. Le ratio de versement des dividendes ajusté représente les dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action ajusté.

Ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres correspond à la somme des fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent la portion admissible de la dette subordonnée et certaines provisions pour pertes de crédit. Le ratio du total des fonds propres est calculé en divisant le total des fonds propres, moins les ajustements réglementaires, par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio prêt-valeur

Le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit hypothécaires divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)

Le ratio NSFR est une mesure qui permet de garantir que la Banque maintienne un profil de financement stable pour atténuer le risque de tensions sur le financement.

Ratio TLAC

Le ratio TLAC est une mesure qui permet d'évaluer si une banque d'importance systémique intérieure (BSI) non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation et se calcule en divisant le TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Rendement de l'actif moyen

Le rendement de l'actif moyen représente le résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP)

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP) – ajusté

Le RCP représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficience de la Banque quant à l'utilisation des capitaux propres. Le RCP ajusté représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens ajustés.

Rendement total pour les actionnaires (RTA)

Le RTA correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de la Banque. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de la Banque.

Résultat de base par action

Résultat de base par action – ajusté

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base. Le résultat de base par action ajusté se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base.

Résultat dilué par action

Résultat dilué par action – ajusté

Le résultat dilué par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées. Le résultat dilué par action ajusté se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

Revenu net d'intérêts autre que de négociation

Revenu net d'intérêts autre que de négociation – ajusté

Le revenu net d'intérêts autre que de négociation, comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers. Le revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté, comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation en équivalent imposable, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers.

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation – ajusté

Le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers. Le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation ajusté comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation en équivalent imposable, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers.

Revenus liés aux activités de négociation

Revenus liés aux activités de négociation – ajustés

Les revenus des activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation. Le revenu net d'intérêts comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers. Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions s'il y a lieu. Les revenus des activités de négociation en équivalent imposable comprennent le revenu net d'intérêts ajusté et les revenus autres que d'intérêts ajustés liés aux activités de négociation.

Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Le TCAC est un taux de croissance indiquant, pour une période de plus d'un exercice, la variation annuelle comme si la croissance avait été constante tout au long de la période.

Taux de provisionnement

Cette mesure représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts.

TLAC disponible

Le TLAC disponible comprend le total des fonds propres ainsi que certaines dettes de premier rang non garanties soumises aux règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral qui satisfont tous les critères d'admissibilité à la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Valeur à risque (VaR)

La VaR est une mesure statistique du risque permettant de quantifier les risques de marché en fonction des produits, des types de risque et du risque global au sein d'un portefeuille. La VaR représente la perte maximale pouvant être subie à un niveau de confiance précis sur un certain horizon et dans des conditions de marché normales. La VaR présente l'avantage de fournir une mesure homogène des risques de marché liés aux divers instruments financiers, basée sur un même niveau de confiance statistique et un même horizon temporel.

Valeur à risque en période de tension (SVaR)

La SVaR est une mesure statistique du risque qui est établie à l'aide de la même méthode de calcul que celle utilisée pour calculer la VaR, à l'exception du fait que l'historique des facteurs de risque sur deux ans est remplacé par une période de 12 mois, correspondant à une période continue de difficultés financières importantes qui est appropriée pour les portefeuilles de la Banque.

Valeur comptable d'une action ordinaire

La valeur comptable d'une action ordinaire se calcule en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires à une date donnée.

Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente

Valeurs mobilières acquises par la Banque auprès d'un client dans le cadre d'une entente prévoyant qu'elles seront revendues au même client à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de prêt sur garantie à court terme.

Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Engagement financier relatif à des valeurs mobilières vendues aux termes d'une entente prévoyant qu'elles seront rachetées à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de financement à court terme.

Volumes moyens

Les volumes moyens représentent la moyenne des soldes quotidiens de la période des postes du bilan consolidé.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	50
États consolidés des résultats	51
États consolidés du résultat global	52
États consolidés de la variation des capitaux propres	54
États consolidés des flux de trésorerie	55
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	56

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2022	Au 31 octobre 2021
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	37 968	33 879
Valeurs mobilières (notes 2, 3 et 4)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	83 651	84 811
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 247	9 583
Au coût amorti	13 290	11 910
	106 188	106 304
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	16 823	7 516
Prêts (note 5)		
Hypothécaires résidentiels	78 136	72 542
Aux particuliers	44 638	41 053
Créances sur cartes de crédit	2 318	2 150
Aux entreprises et aux administrations publiques	70 497	61 106
	195 589	176 851
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 287	6 836
Provisions pour pertes de crédit	(952)	(998)
	200 924	182 689
Autres		
Instruments financiers dérivés	13 956	16 484
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	138	225
Immobilisations corporelles	1 355	1 216
Goodwill	1 509	1 504
Immobilisations incorporelles	1 579	1 510
Autres actifs (note 7)	6 611	4 468
	25 148	25 407
	387 051	355 795
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 3 et 8)	257 190	240 938
Autres		
Acceptations	6 287	6 836
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	23 331	20 266
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées (note 6)	30 138	17 293
Instruments financiers dérivés	16 044	19 367
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 3 et 6)	25 110	25 170
Autres passifs (note 9)	6 344	6 301
	107 254	95 233
Dettes subordonnées (note 10)	1 510	768
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque (notes 11 et 13)		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	2 650	2 650
Actions ordinaires	3 189	3 160
Surplus d'apport	55	47
Résultats non distribués	15 174	13 028
Autres éléments cumulés du résultat global	27	(32)
	21 095	18 853
Participations ne donnant pas le contrôle	2	3
	21 097	18 856
	387 051	355 795

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2022	2021	2022	2021
Revenus d'intérêts				
Prêts	1 845	1 390	4 736	4 091
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	470	282	1 155	829
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	47	41	109	137
Valeurs mobilières au coût amorti	58	45	156	135
Dépôts auprès d'institutions financières	125	19	188	57
	2 545	1 777	6 344	5 249
Frais d'intérêts				
Dépôts	870	407	1 705	1 230
Passifs relatifs à des créances cédées	119	92	325	270
Dettes subordonnées	5	5	13	13
Autres	132	43	237	143
	1 126	547	2 280	1 656
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	1 419	1 230	4 064	3 593
Revenus autres que d'intérêts				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	68	110	230	335
Commissions de courtage en valeurs mobilières	46	56	162	188
Revenus des fonds communs de placement	143	144	446	414
Frais de gestion de placement et de services fiduciaires	244	231	753	649
Revenus de crédit	121	122	365	380
Revenus sur cartes	48	37	139	106
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	76	72	220	204
Revenus (pertes) de négociation	71	34	314	213
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	9	45	116	131
Revenus d'assurances, montant net	48	35	132	98
Revenus de change, autres que de négociation	46	49	154	157
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	4	6	24	17
Autres	70	83	199	231
	994	1 024	3 254	3 123
Revenu total	2 413	2 254	7 318	6 716
Frais autres que d'intérêts				
Rémunération et avantages du personnel	828	773	2 453	2 273
Frais d'occupation	77	73	229	224
Technologie	226	202	680	594
Communications	14	14	44	42
Honoraires professionnels	61	60	181	171
Autres	100	94	289	291
	1 306	1 216	3 876	3 595
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 107	1 038	3 442	3 121
Dotations aux pertes de crédit (note 5)	57	(43)	58	43
Résultat avant charge d'impôts	1 050	1 081	3 384	3 078
Charge d'impôts	224	242	733	677
Résultat net	826	839	2 651	2 401
Résultat net attribuable aux				
Actionnaires privilégiés et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres	26	31	77	97
Actionnaires ordinaires	800	808	2 575	2 304
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	826	839	2 652	2 401
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	(1)	–
	826	839	2 651	2 401
Résultat par action (en dollars) (note 16)				
de base	2,38	2,39	7,63	6,84
dilué	2,35	2,36	7,55	6,77
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 11)	0,92	0,71	2,66	2,13

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net	826	839	2 651	2 401
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts				
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(15)	58	149	(277)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	10	(17)	(41)	86
	(5)	41	108	(191)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(56)	(7)	(176)	19
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	37	(14)	81	(41)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	–	(1)
	(19)	(21)	(95)	(23)
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(9)	(10)	25	151
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	7	9	23	17
	(2)	(1)	48	168
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	(1)	(1)	(2)	–
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(41)	173	131	447
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(9)	10	(26)	59
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	266	37	591	(29)
	216	220	696	477
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	189	238	755	431
Résultat global	1 015	1 077	3 406	2 832
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 015	1 077	3 407	2 845
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	(1)	(13)
	1 015	1 077	3 406	2 832

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés du résultat global (suite)

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2022	2021	2022	2021
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	1	(1)	(4)	9
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(4)	(5)	(9)	22
	(3)	(6)	(13)	31
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(20)	(2)	(63)	7
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	13	(4)	29	(14)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	–	–
	(7)	(6)	(34)	(7)
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(3)	(5)	9	53
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	3	3	8	6
	–	(2)	17	59
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises				
	–	–	(1)	–
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(15)	62	47	160
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(3)	4	(9)	21
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	96	13	212	(11)
	78	79	250	170
	68	65	219	253

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2022	2021
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début (note 11)	2 650	2 950
Émissions d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	–	500
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres à des fins d'annulation	–	(400)
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres à la fin	2 650	3 050
Actions ordinaires au début (note 11)	3 160	3 057
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	54	87
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(24)	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(1)	(3)
Actions ordinaires à la fin	3 189	3 141
Surplus d'apport au début	47	47
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 13)	12	8
Options d'achat d'actions levées	(6)	(9)
Autres	2	1
Surplus d'apport à la fin	55	47
Résultats non distribués au début	13 028	10 444
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	2 652	2 401
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 11)	(85)	(103)
Dividendes sur actions ordinaires (note 11)	(897)	(718)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation (note 11)	(221)	–
Frais d'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des impôts	–	(4)
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	131	447
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(26)	59
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	591	(29)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	(7)	–
Autres	8	(5)
Résultats non distribués à la fin	15 174	12 492
Autres éléments cumulés du résultat global au début	(32)	(118)
Écart de change, montant net	108	(178)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(95)	(23)
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	48	168
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	(2)	–
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	27	(151)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	21 095	18 579
Participations ne donnant pas le contrôle au début	3	3
Achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Credigy Ltd.	–	10
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	–
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	–	(13)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	2	–
Capitaux propres	21 097	18 579

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 juillet 2022	Au 31 juillet 2021
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	(21)	(117)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(24)	78
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	71	(115)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	1	3
	27	(151)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	2 651	2 401
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	58	43
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	151	152
Amortissement des immobilisations incorporelles	238	214
Impôts différés	98	–
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(116)	(131)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(24)	(17)
Charge au titre des options d'achat d'actions	12	8
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	1 160	(6 268)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	(9 307)	5 721
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(18 862)	(13 587)
Dépôts	16 252	20 666
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	3 065	2 286
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	12 845	(7 217)
Instruments financiers dérivés, montant net	(795)	1 836
Titrisation – cartes de crédit	(37)	–
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(50)	(235)
Actifs et passifs d'impôt exigible	(321)	257
Autres éléments	(1 551)	1 192
	5 467	7 321
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	–	500
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres à des fins d'annulation	–	(400)
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	47	75
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(245)	–
Émission de dette subordonnée	748	–
Achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Credigy Ltd.	–	(300)
Frais d'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	(4)
Remboursements d'obligations locatives	(73)	(71)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(982)	(827)
	(505)	(1 027)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	202	141
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(8 479)	(4 934)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	1 594	1 940
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	5 643	5 789
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(227)	(157)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(307)	(268)
	(1 574)	2 511
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	701	(861)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 089	7 944
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	33 879	29 142
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	37 968	37 086
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	2 059	1 792
Intérêts et dividendes reçus	6 073	5 149
Impôts payés sur le résultat	911	492

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

- (1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 7,2 G\$ au 31 juillet 2022 (6,8 G\$ au 31 octobre 2021) pour lequel il y a des restrictions et dont 4,6 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2021) représentent des soldes que la Banque est tenue de maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	56	Note 10	Dettes subordonnées	79
Note 2	Juste valeur des instruments financiers	58	Note 11	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	80
Note 3	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	63	Note 12	Informations sur le capital	82
Note 4	Valeurs mobilières	64	Note 13	Paiements fondés sur des actions	83
Note 5	Prêts et provisions pour pertes de crédit	65	Note 14	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	84
Note 6	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	77	Note 15	Impôts sur le résultat	85
Note 7	Autres actifs	78	Note 16	Résultat par action	85
Note 8	Dépôts	78	Note 17	Informations sectorielles	86
Note 9	Autres passifs	79			

Note 1 – Mode de présentation

Le 23 août 2022, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2022.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables, jugements, processus utilisés dans la préparation des estimations, et techniques d'évaluation que ceux décrits à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. En raison de l'incertitude découlant de la nature sans précédent de la pandémie de COVID-19, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés. Les modifications futures de méthodes comptables qui ne sont pas encore entrées en vigueur sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Réforme des taux d'intérêt de référence

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative mondiale coordonnée et menée par les banques centrales et les autorités publiques du monde entier, y compris le Canada. En août 2020, l'IASB a finalisé sa réponse à la réforme en cours des taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR) et d'autres taux d'intérêt de référence en publiant des modifications à ses nouvelles et anciennes normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* (IFRS 9) et l'IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), ainsi qu'à la norme connexe, l'IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), à l'IFRS 4 – *Contrats d'assurance* (IFRS 4) et à l'IFRS 16 – *Contrats de location* (IFRS 16). Ces modifications ciblent les incidences sur les états financiers lorsque les taux d'intérêt de référence actuels seront remplacés par des taux d'intérêt de référence alternatifs et concernent les modifications aux flux de trésorerie contractuels, la comptabilité de couverture et les informations à fournir. Le 1^{er} novembre 2020, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 9, l'IAS 39, l'IFRS 7, l'IFRS 4 et l'IFRS 16. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 et à la note 1 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021, à la section « Modifications de méthodes comptables ».

La Banque a effectué la transition de tous ses contrats liés aux taux LIBOR (*London Interbank Offered Rates*) de la livre sterling (GBP), de l'euro (EUR), du yen japonais (JPY) et du franc suisse (CHF), dont la date de cessation ou de non-représentativité était le 31 décembre 2021. Quant au taux LIBOR du dollar américain (USD), la Banque a inclus des clauses concernant le remplacement de taux dans les contrats négociés au courant de l'année 2021 et depuis le 1^{er} janvier 2022, la Banque n'utilise plus le taux LIBOR USD dans les nouveaux contrats sauf dans les circonstances qui respectent les directives réglementaires.

La Banque continue de suivre tous les développements de cette initiative puisqu'elle est exposée à plusieurs risques, notamment le risque de taux d'intérêt et le risque opérationnel, lesquels découlent des actifs financiers non dérivés, des passifs financiers non dérivés et des instruments financiers dérivés. L'équipe de projet s'assure d'atténuer les risques tout en assurant une expérience positive pour ses clients. La Banque prend toutes les mesures nécessaires pour identifier, mesurer et contrôler tous les risques afin d'assurer une transition harmonieuse vers la réforme des taux d'intérêt de référence. Au 31 juillet 2022, l'avancement du projet respecte l'échéancier prévu.

Faits nouveaux

Le 16 décembre 2021, la Banque du Canada a annoncé la publication du livre blanc du Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (connu sous l'acronyme CARR, pour *Canadian Alternative Reference Rate*), lequel recommande que le taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) soit déclaré non-représentatif par son administrateur, *Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited* (Refinitiv), et qu'il cesse d'exister au 30 juin 2024, avec une date recommandée de cessation d'utilisation du taux CDOR sur le marché des instruments financiers dérivés au 30 juin 2023.

Le 31 janvier 2022, Refinitiv a lancé une consultation sur l'avenir du taux CDOR qui s'est terminée le 2 mars 2022 et a, par la suite, publié une mise à jour de cette consultation le 14 avril 2022. Le 16 mai 2022, Refinitiv a publié les conclusions de cette consultation et annoncé l'abandon de la publication du taux CDOR à partir du 28 juin 2024.

Suivant cette annonce, le Groupe de travail CARR a salué la décision de Refinitiv et, par la même occasion, le BSIF a publié ses attentes prudentielles concernant l'abandon du taux CDOR. En premier lieu, d'ici le 30 juin 2023, le BSIF s'attend à ce que tous les nouveaux contrats sur dérivés (bilatéraux, compensés et négociés en bourse) et titres (actifs et dettes) passent à des taux de référence de remplacement, et qu'aucune nouvelle exposition sur le taux CDOR ne soit comptabilisée après cette date, à quelques exceptions près concernant les exigences d'atténuation du risque. Par la suite, le BSIF s'attend à ce que les institutions financières fédérales aient effectué la transition de tous les contrats de prêts faisant référence au CDOR aux taux de référence de remplacement, d'ici le 28 juin 2024.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers non dérivés, les passifs financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés visés par la réforme des taux d'intérêt de référence au 31 juillet 2022, pour lesquels la transition vers des taux de référence alternatifs au taux CDOR n'a pas encore été effectuée et qui viendront à échéance après le 28 juin 2024.

	Au 31 juillet 2022
Actifs financiers non dérivés ⁽¹⁾	13 695
Passifs financiers non dérivés ⁽²⁾	9 628
Valeur nominale des instruments financiers dérivés	340 485

(1) Les actifs financiers non dérivés comprennent la valeur comptable des valeurs mobilières ainsi que les soldes impayés sur les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(2) Les passifs financiers non dérivés comprennent la valeur nominale des dépôts et de la dette subordonnée ainsi que la valeur comptable des acceptations.

Note 2 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

								Au 31 juillet 2022	
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur			
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	
Actifs financiers									
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	37 968	37 968	37 968	37 968	
Valeurs mobilières	82 580	1 071	8 701	546	13 290	12 958	106 188	105 856	
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	16 823	16 823	16 823	16 823	
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	10 082	–	–	–	190 842	186 655	200 924	196 737	
Autres									
Instruments financiers dérivés	13 956	–	–	–	–	–	13 956	13 956	
Autres actifs	82	–	–	–	2 667	2 667	2 749	2 749	
Passifs financiers									
Dépôts ⁽¹⁾	–	14 803			242 387	241 575	257 190	256 378	
Autres									
Acceptations	–	–			6 287	6 287	6 287	6 287	
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	23 331	–			–	–	23 331	23 331	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			30 138	30 138	30 138	30 138	
Instruments financiers dérivés	16 044	–			–	–	16 044	16 044	
Passifs relatifs à des créances cédées	–	10 495			14 615	14 115	25 110	24 610	
Autres passifs	–	–			2 431	2 427	2 431	2 427	
Dettes subordonnées	–	–			1 510	1 523	1 510	1 523	

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31 octobre 2021

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	-	-	-	33 879	33 879	33 879	33 879
Valeurs mobilières	83 464	1 347	8 966	617	11 910	11 897	106 304	106 291
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	-	-	-	-	7 516	7 516	7 516	7 516
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	8 539	-	-	-	174 150	173 769	182 689	182 308
Autres								
Instruments financiers dérivés	16 484	-	-	-	-	-	16 484	16 484
Autres actifs	-	-	-	-	1 684	1 684	1 684	1 684
Passifs financiers								
Dépôts⁽¹⁾	-	14 018			226 920	227 054	240 938	241 072
Autres								
Acceptations	-	-			6 836	6 836	6 836	6 836
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	20 266	-			-	-	20 266	20 266
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	-	-			17 293	17 293	17 293	17 293
Instruments financiers dérivés	19 367	-			-	-	19 367	19 367
Passifs relatifs à des créances cédées	-	11 398			13 772	13 724	25 170	25 122
Autres passifs	-	-			1 709	1 709	1 709	1 709
Dettes subordonnées	-	-			768	773	768	773

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation de informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur au 31 juillet 2022 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Note 2 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2022, 4 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (23 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2021). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2022, 16 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (5 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2021). Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2022 et 2021, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2022			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	5 702	7 862	–	13 564
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	10 023	–	10 023
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	4 933	3 864	–	8 797
Autres titres de créance	–	3 066	55	3 121
Titres de participation	47 251	505	390	48 146
	57 886	25 320	445	83 651
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	145	3 511	–	3 656
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	1 932	–	1 932
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 632	195	–	1 827
Autres titres de créance	–	1 286	–	1 286
Titres de participation	–	234	312	546
	1 777	7 158	312	9 247
Prêts	–	9 821	261	10 082
Autres				
Instruments financiers dérivés	360	13 586	10	13 956
Autres actifs – autres éléments	–	–	82	82
	60 023	55 885	1 110	117 018
Passifs financiers				
Dépôts	–	15 083	4	15 087
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 126	6 205	–	23 331
Instruments financiers dérivés	845	15 191	8	16 044
Passifs relatifs à des créances cédées	–	10 495	–	10 495
	17 971	46 974	12	64 957

Au 31 octobre 2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 661	6 716	–	9 377
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	8 998	–	8 998
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 547	1 878	–	4 425
Autres titres de créance	–	2 484	47	2 531
Titres de participation	58 539	517	424	59 480
	63 747	20 593	471	84 811
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	19	4 214	–	4 233
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	2 313	–	2 313
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 384	252	–	1 636
Autres titres de créance	–	784	–	784
Titres de participation	–	311	306	617
	1 403	7 874	306	9 583
Prêts	–	8 242	297	8 539
Autres				
Instrument financiers dérivés	203	16 278	3	16 484
	65 353	52 987	1 077	119 417
Passifs financiers				
Dépôts	–	14 215	–	14 215
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 546	4 720	–	20 266
Instrument financiers dérivés	693	18 673	1	19 367
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 398	–	11 398
	16 239	49 006	1	65 246

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022.

Note 2 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2022				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts ⁽²⁾
Juste valeur au 31 octobre 2021	471	306	297	2	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽³⁾	5	–	(27)	(1)	2
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(1)	–	–	–
Achats	43	7	71	–	–
Ventes	(62)	–	–	–	–
Émissions	–	–	16	–	(3)
Règlements et autres	–	–	(14)	–	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	1	(3)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	(12)	–	–	–	–
Juste valeur au 31 juillet 2022	445	312	343	2	(4)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2022 ⁽⁴⁾	(12)	–	(27)	(1)	2

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2021				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts ⁽²⁾
Juste valeur au 31 octobre 2020	457	373	372	29	2
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁵⁾	53	–	25	(25)	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(6)	–	–	–
Achats	38	–	–	–	–
Ventes	(36)	(112)	–	–	–
Émissions	–	–	10	–	–
Règlements et autres	–	–	(96)	(1)	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	–	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	3	(2)
Juste valeur au 31 juillet 2021	512	255	311	6	–
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2021 ⁽⁶⁾	49	–	25	(25)	–

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Les montants représentent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

(3) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte de 21 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte non réalisée de 38 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 53 M\$.

(6) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 49 M\$.

Note 3 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option de la juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 juillet 2022	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2022	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	1 071	10	(18)	–
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	14 803	322	2 063	2 130
Passifs relatifs à des créances cédées	10 495	9	330	355
	25 298	331	2 393	2 485

	Valeur comptable au 31 juillet 2021	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2021	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	1 518	1	(30)	55
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	13 611	(211)	(798)	(440)
Passifs relatifs à des créances cédées	10 344	(10)	77	(148)
	23 955	(221)	(721)	(588)

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2022, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à un gain de 362 M\$ (gain de 50 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2021). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, cette variation donne lieu à un gain de 803 M\$ (perte de 40 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 4 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 31 juillet 2022 et au 31 octobre 2021, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

	Au 31 juillet 2022			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	3 794	2	(140)	3 656
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 996	21	(85)	1 932
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 859	5	(37)	1 827
Autres titres de créance	1 348	2	(64)	1 286
Titres de participation	556	22	(32)	546
	9 553	52	(358)	9 247

	Au 31 octobre 2021			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 241	30	(38)	4 233
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 345	27	(59)	2 313
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 648	–	(12)	1 636
Autres titres de créance	782	9	(7)	784
Titres de participation	569	57	(9)	617
	9 585	123	(125)	9 583

(1) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (excluant les titres de participation), d'un montant de 1 M\$ au 31 juillet 2022 (1 M\$ au 31 octobre 2021), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes.

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022, des revenus de dividendes de 10 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (27 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021), dont des revenus de dividendes de 3 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022 (15 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021).

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2022			Neuf mois terminés le 31 juillet 2021		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	306	311	617	373	246	619
Variation de la juste valeur	(1)	(34)	(35)	(6)	86	80
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	106	113	–	36	36
Cessions ⁽¹⁾	–	(149)	(149)	(112)	(59)	(171)
Juste valeur à la fin	312	234	546	255	309	564

(1) La Banque a cédé des titres de participation de sociétés publiques pour des raisons économiques.

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 juillet 2022	Au 31 octobre 2021
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	6 026	5 811
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 787	2 225
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	147	–
Autres titres de créance	5 335	3 877
Valeur comptable brute	13 295	11 913
Provisions pour pertes de crédit	5	3
Valeur comptable	13 290	11 910

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2022 et 2021, la Banque a cédé certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 337 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 (144 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021) et la Banque a comptabilisé des gains de 4 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 (montant négligeable pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 7 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 juillet 2022 et au 31 octobre 2021 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 81 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2021.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

						Au 31 juillet 2022
	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	30 467	–	–	–	–	30 467
Bon	17 364	78	–	–	–	17 442
Satisfaisant	10 581	2 484	–	–	–	13 065
À signaler	262	268	–	–	–	530
Faible	60	131	–	–	–	191
Défaut	–	–	48	–	–	48
Approche NI avancée	58 734	2 961	48	–	–	61 743
Approche standardisée	6 543	170	144	252	9 284	16 393
Valeur comptable brute	65 277	3 131	192	252	9 284	78 136
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	48	58	45	(60)	–	91
Valeur comptable	65 229	3 073	147	312	9 284	78 045
Aux particuliers						
Excellent	22 199	8	–	–	–	22 207
Bon	8 634	402	–	–	–	9 036
Satisfaisant	6 684	1 300	–	–	–	7 984
À signaler	365	686	–	–	–	1 051
Faible	126	183	–	–	–	309
Défaut	–	–	111	–	–	111
Approche NI avancée	38 008	2 579	111	–	–	40 698
Approche standardisée	3 751	79	26	84	–	3 940
Valeur comptable brute	41 759	2 658	137	84	–	44 638
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	71	108	67	(15)	–	231
Valeur comptable	41 688	2 550	70	99	–	44 407
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	596	–	–	–	–	596
Bon	364	–	–	–	–	364
Satisfaisant	675	44	–	–	–	719
À signaler	288	154	–	–	–	442
Faible	36	62	–	–	–	98
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 959	260	–	–	–	2 219
Approche standardisée	99	–	–	–	–	99
Valeur comptable brute	2 058	260	–	–	–	2 318
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	34	91	–	–	–	125
Valeur comptable	2 024	169	–	–	–	2 193
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾						
Excellent	5 286	–	–	–	207	5 493
Bon	26 835	88	–	–	53	26 976
Satisfaisant	27 726	6 218	–	–	144	34 088
À signaler	109	1 458	–	–	–	1 567
Faible	22	246	–	–	–	268
Défaut	–	–	269	–	–	269
Approche NI avancée	59 978	8 010	269	–	404	68 661
Approche standardisée	7 699	13	17	–	394	8 123
Valeur comptable brute	67 677	8 023	286	–	798	76 784
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	129	174	202	–	–	505
Valeur comptable	67 548	7 849	84	–	798	76 279
Total des prêts et acceptations						
Valeur comptable brute	176 771	14 072	615	336	10 082	201 876
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	282	431	314	(75)	–	952
Valeur comptable	176 489	13 641	301	411	10 082	200 924

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Au 31 octobre 2021

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	28 911	1	–	–	–	28 912
Bon	17 083	53	–	–	–	17 136
Satisfaisant	9 165	2 318	–	–	–	11 483
À signaler	314	266	–	–	–	580
Faible	83	128	–	–	–	211
Défaut	–	–	82	–	–	82
Approche NI avancée	55 556	2 766	82	–	–	58 404
Approche standardisée	5 803	129	57	332	7 817	14 138
Valeur comptable brute	61 359	2 895	139	332	7 817	72 542
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	50	52	29	(60)	–	71
Valeur comptable	61 309	2 843	110	392	7 817	72 471
Aux particuliers						
Excellent	16 211	57	–	–	–	16 268
Bon	11 439	1 041	–	–	–	12 480
Satisfaisant	4 665	1 580	–	–	–	6 245
À signaler	336	483	–	–	–	819
Faible	121	129	–	–	–	250
Défaut	–	–	101	–	–	101
Approche NI avancée	32 772	3 290	101	–	–	36 163
Approche standardisée	4 692	51	15	132	–	4 890
Valeur comptable brute	37 464	3 341	116	132	–	41 053
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	70	98	63	(29)	–	202
Valeur comptable	37 394	3 243	53	161	–	40 851
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	559	–	–	–	–	559
Bon	322	–	–	–	–	322
Satisfaisant	623	38	–	–	–	661
À signaler	294	149	–	–	–	443
Faible	38	62	–	–	–	100
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 836	249	–	–	–	2 085
Approche standardisée	65	–	–	–	–	65
Valeur comptable brute	1 901	249	–	–	–	2 150
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	33	89	–	–	–	122
Valeur comptable	1 868	160	–	–	–	2 028
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾						
Excellent	5 086	–	–	–	269	5 355
Bon	24 395	131	–	–	53	24 579
Satisfaisant	22 808	6 254	–	–	140	29 202
À signaler	128	1 509	–	–	–	1 637
Faible	45	194	–	–	–	239
Défaut	–	–	326	–	–	326
Approche NI avancée	52 462	8 088	326	–	462	61 338
Approche standardisée	6 179	84	81	–	260	6 604
Valeur comptable brute	58 641	8 172	407	–	722	67 942
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	111	205	287	–	–	603
Valeur comptable	58 530	7 967	120	–	722	67 339
Total des prêts et acceptations						
Valeur comptable brute	159 365	14 657	662	464	8 539	183 687
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	264	444	379	(89)	–	998
Valeur comptable	159 101	14 213	283	553	8 539	182 689

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 juillet 2022 et au 31 octobre 2021 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 31 juillet 2022				Au 31 octobre 2021			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	15 287	6	–	15 293	17 053	72	–	17 125
Bon	3 275	146	–	3 421	3 750	323	–	4 073
Satisfaisant	1 168	182	–	1 350	1 085	229	–	1 314
À signaler	200	64	–	264	197	57	–	254
Faible	14	13	–	27	16	13	–	29
Défaut	–	–	1	1	–	–	3	3
Autres que particuliers								
Excellent	13 612	–	–	13 612	14 097	–	–	14 097
Bon	17 848	11	–	17 859	17 497	2	–	17 499
Satisfaisant	7 506	2 582	–	10 088	7 575	2 377	–	9 952
À signaler	17	377	–	394	14	336	–	350
Faible	5	25	–	30	5	38	–	43
Défaut	–	–	2	2	–	–	3	3
Approche NI avancée	58 932	3 406	3	62 341	61 289	3 447	6	64 742
Approche standardisée	15 555	–	–	15 555	14 872	–	1	14 873
Exposition totale	74 487	3 406	3	77 896	76 161	3 447	7	79 615
Provisions pour pertes de crédit	85	45	–	130	104	58	–	162
Exposition totale, déduction faite des provisions	74 402	3 361	3	77 766	76 057	3 389	7	79 453

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 31 juillet 2022				Au 31 octobre 2021			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	62	92	19	23	48	71	20	24
De 61 à 90 jours	30	28	9	10	18	21	9	13
Plus de 90 jours ⁽³⁾	–	–	20	–	–	–	21	–
	92	120	48	33	66	92	50	37

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 31 juillet 2022			Au 31 octobre 2021		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Prêts – Phase 3						
Hypothécaires résidentiels	192	45	147	139	29	110
Aux particuliers	137	67	70	116	63	53
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	286	202	84	407	287	120
	615	314	301	662	379	283
Prêts – DAC	336	(75)	411	464	(89)	553
	951	239	712	1 126	290	836

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2022					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2022
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2022	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	5	–	–	–	–	5
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	1	–	–	–	–	1
Au coût amorti ⁽²⁾	6	(1)	–	–	–	5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	81	10	(1)	–	1	91
Aux particuliers	215	26	(13)	–	3	231
Créances sur cartes de crédit	122	15	(15)	–	3	125
Aux entreprises et aux administrations publiques	448	9	(1)	–	1	457
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	49	(1)	–	–	–	48
	915	59	(30)	–	8	952
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	11	1	–	–	–	12
Engagements inutilisés	115	(2)	–	–	–	113
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	5	–	–	–	–	5
	131	(1)	–	–	–	130
	1 058	57	(30)	–	8	1 093

	Trimestre terminé le 31 juillet 2021					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2021
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2021	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	5	–	–	–	–	5
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	1	1	–	–	–	2
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	79	(2)	(1)	–	–	76
Aux particuliers	246	(36)	(14)	–	7	203
Créances sur cartes de crédit	155	(10)	(14)	–	4	135
Aux entreprises et aux administrations publiques	543	27	(10)	–	1	561
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	91	(12)	–	–	–	79
	1 114	(33)	(39)	–	12	1 054
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	11	2	–	–	–	13
Engagements inutilisés	173	(14)	–	–	–	159
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	4	1	–	–	–	5
	188	(11)	–	–	–	177
	1 309	(43)	(39)	–	12	1 239

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2022 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 21 M\$ (24 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2021).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 juillet 2022 et 2021, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2022					
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2021	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2022
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	5	–	–	–	–	5
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	1	–	–	–	–	1
Au coût amorti ⁽²⁾	3	2	–	–	–	5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	71	21	(3)	–	2	91
Aux particuliers	202	52	(36)	–	13	231
Créances sur cartes de crédit	122	36	(45)	–	12	125
Aux entreprises et aux administrations publiques	515	19	(82)	–	5	457
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	88	(40)	–	–	–	48
	998	88	(166)	–	32	952
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	13	(1)	–	–	–	12
Engagements inutilisés	143	(30)	–	–	–	113
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	6	(1)	–	–	–	5
	162	(32)	–	–	–	130
	1 169	58	(166)	–	32	1 093

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2021					
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2020	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2021
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	5	–	–	–	–	5
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	(1)	–	–	–	2
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	65	16	(4)	–	(1)	76
Aux particuliers	298	(34)	(58)	(14)	11	203
Créances sur cartes de crédit	169	(2)	(45)	–	13	135
Aux entreprises et aux administrations publiques	533	77	(47)	–	(2)	561
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	93	(14)	–	–	–	79
	1 158	43	(154)	(14)	21	1 054
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	15	(2)	–	–	–	13
Engagements inutilisés	157	2	–	–	–	159
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	4	1	–	–	–	5
	176	1	–	–	–	177
	1 343	43	(154)	(14)	21	1 239

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 68 M\$ (82 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 juillet 2022 et 2021, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2022					Trimestre terminé le 31 juillet 2021				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	44	57	39	(59)	81	66	28	30	(45)	79
Créations ou acquisitions	5	–	–	–	5	3	–	–	–	3
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	5	(4)	(1)	–	–	3	(3)	–	–	–
Vers la phase 2	(1)	3	(2)	–	–	–	–	–	–	–
Vers la phase 3	–	(1)	1	–	–	–	–	–	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(4)	3	9	(1)	7	(22)	21	(1)	(2)	(4)
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	–	(1)	–	(2)	(1)	–	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	4	1	6	(1)	10	(17)	18	(1)	(2)	(2)
Radiations	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)	–	(1)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	–	–	–
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	1	–	–	(1)	–
Solde à la fin	48	58	45	(60)	91	50	46	28	(48)	76
Comprend :										
Montants utilisés	48	58	45	(60)	91	50	46	28	(48)	76
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers										
Solde au début	70	109	65	(22)	222	72	121	63	(5)	251
Créations ou acquisitions	14	–	–	–	14	12	–	–	–	12
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	19	(18)	(1)	–	–	18	(17)	(1)	–	–
Vers la phase 2	(3)	4	(1)	–	–	(3)	3	–	–	–
Vers la phase 3	–	(6)	6	–	–	–	(5)	5	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(22)	30	9	8	25	(24)	13	5	(34)	(40)
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(3)	(4)	(2)	–	(9)	(3)	(4)	(1)	–	(8)
Changements de modèles	(2)	(2)	–	–	(4)	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	3	4	11	8	26	–	(10)	8	(34)	(36)
Radiations	–	–	(13)	–	(13)	–	–	(14)	–	(14)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	3	–	3	–	–	6	–	6
Variations des taux de change et autres	–	–	1	(1)	–	–	1	–	–	1
Solde à la fin	73	113	67	(15)	238	72	112	63	(39)	208
Comprend :										
Montants utilisés	71	108	67	(15)	231	70	109	63	(39)	203
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	2	5	–	–	7	2	3	–	–	5

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 juillet 2022 est de 3 M\$ (11 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2021). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Trimestre terminé le 31 juillet 2022					Trimestre terminé le 31 juillet 2021				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au début	55	102	–	–	157	69	125	–	–	194
Créations ou acquisitions	3	–	–	–	3	3	–	–	–	3
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	24	(24)	–	–	–	26	(26)	–	–	–
Vers la phase 2	(3)	3	–	–	–	(4)	4	–	–	–
Vers la phase 3	(1)	(6)	7	–	–	–	(8)	8	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(21)	29	5	–	13	(28)	14	2	–	(12)
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	1	2	12	–	15	(4)	(16)	10	–	(10)
Radiations	–	–	(15)	–	(15)	–	–	(14)	–	(14)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	3	–	3	–	–	4	–	4
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	56	104	–	–	160	65	109	–	–	174
Comprend :										
Montants utilisés	34	91	–	–	125	37	98	–	–	135
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	22	13	–	–	35	28	11	–	–	39
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au début	166	190	214	–	570	185	289	289	–	763
Créations ou acquisitions	23	–	–	–	23	37	–	–	–	37
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	16	(16)	–	–	–	27	(27)	–	–	–
Vers la phase 2	(5)	6	(1)	–	–	(5)	6	(1)	–	–
Vers la phase 3	–	(1)	1	–	–	–	(4)	4	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(15)	24	(11)	–	(2)	(35)	21	15	–	1
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(6)	(8)	(1)	–	(15)	(12)	(24)	(1)	–	(37)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	13	5	(12)	–	6	12	(28)	17	–	1
Radiations	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(10)	–	(10)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	179	195	202	–	576	197	261	297	–	755
Comprend :										
Montants utilisés	129	174	202	–	505	119	225	296	–	640
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	50	21	–	–	71	78	36	1	–	115
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	356	470	314	(75)	1 065	384	528	388	(87)	1 213
Comprend :										
Montants utilisés	282	431	314	(75)	952	276	478	387	(87)	1 054
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	74	39	–	–	113	108	50	1	–	159

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 juillet 2022 est de 3 M\$ (11 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2021). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2022					Neuf mois terminés le 31 juillet 2021				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	50	52	29	(60)	71	63	23	35	(56)	65
Créations ou acquisitions	14	–	–	–	14	8	–	–	–	8
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	15	(13)	(2)	–	–	15	(10)	(5)	–	–
Vers la phase 2	(3)	5	(2)	–	–	(2)	2	–	–	–
Vers la phase 3	–	(1)	1	–	–	–	(1)	1	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(27)	16	21	2	12	(29)	33	2	5	11
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	(2)	(1)	–	(5)	(2)	(1)	–	–	(3)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(3)	5	17	2	21	(10)	23	(2)	5	16
Radiations	–	–	(3)	–	(3)	–	–	(4)	–	(4)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	2	–	2	–	–	2	–	2
Variations des taux de change et autres	1	1	–	(2)	–	(3)	–	(3)	3	(3)
Solde à la fin	48	58	45	(60)	91	50	46	28	(48)	76
Comprend :										
Montants utilisés	48	58	45	(60)	91	50	46	28	(48)	76
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers										
Solde au début	73	103	63	(29)	210	89	148	76	(10)	303
Créations ou acquisitions	38	–	–	–	38	28	–	–	–	28
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	50	(46)	(4)	–	–	59	(53)	(6)	–	–
Vers la phase 2	(9)	11	(2)	–	–	(9)	10	(1)	–	–
Vers la phase 3	–	(19)	19	–	–	–	(21)	21	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(67)	69	17	15	34	(75)	46	18	(29)	(40)
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(8)	(12)	(3)	–	(23)	(9)	(11)	(2)	–	(22)
Changements de modèles	(4)	6	–	–	2	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	–	9	27	15	51	(6)	(29)	30	(29)	(34)
Radiations	–	–	(36)	–	(36)	–	–	(58)	–	(58)
Dispositions	–	–	–	–	–	(8)	(6)	–	–	(14)
Recouvrements	–	–	13	–	13	–	–	16	–	16
Variations des taux de change et autres	–	1	–	(1)	–	(3)	(1)	(1)	–	(5)
Solde à la fin	73	113	67	(15)	238	72	112	63	(39)	208
Comprend :										
Montants utilisés	71	108	67	(15)	231	70	109	63	(39)	203
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	2	5	–	–	7	2	3	–	–	5

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 est de 12 M\$ (11 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2022					Neuf mois terminés le 31 juillet 2021				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au début	57	101	–	–	158	68	137	–	–	205
Créations ou acquisitions	9	–	–	–	9	7	–	–	–	7
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	67	(67)	–	–	–	76	(76)	–	–	–
Vers la phase 2	(12)	12	–	–	–	(11)	11	–	–	–
Vers la phase 3	(1)	(17)	18	–	–	–	(23)	23	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(62)	76	15	–	29	(73)	61	9	–	(3)
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	(1)	–	–	(3)	(2)	(1)	–	–	(3)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(1)	3	33	–	35	(3)	(28)	32	–	1
Radiations	–	–	(45)	–	(45)	–	–	(45)	–	(45)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	12	–	12	–	–	13	–	13
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	56	104	–	–	160	65	109	–	–	174
Comprend :										
Montants utilisés	34	91	–	–	125	37	98	–	–	135
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	22	13	–	–	35	28	11	–	–	39
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au début	177	238	287	–	702	214	287	241	–	742
Créations ou acquisitions	59	–	–	–	59	91	–	–	–	91
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	56	(56)	–	–	–	48	(47)	(1)	–	–
Vers la phase 2	(17)	20	(3)	–	–	(35)	38	(3)	–	–
Vers la phase 3	–	(2)	2	–	–	–	(20)	20	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(72)	20	(4)	–	(56)	(95)	41	93	–	39
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(24)	(25)	(3)	–	(52)	(26)	(37)	(5)	–	(68)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	2	(43)	(8)	–	(49)	(17)	(25)	104	–	62
Radiations	–	–	(82)	–	(82)	–	–	(47)	–	(47)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	3	–	3	–	–	3	–	3
Variations des taux de change et autres	–	–	2	–	2	–	(1)	(4)	–	(5)
Solde à la fin	179	195	202	–	576	197	261	297	–	755
Comprend :										
Montants utilisés	129	174	202	–	505	119	225	296	–	640
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	50	21	–	–	71	78	36	1	–	115
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	356	470	314	(75)	1 065	384	528	388	(87)	1 213
Comprend :										
Montants utilisés	282	431	314	(75)	952	276	478	387	(87)	1 054
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	74	39	–	–	113	108	50	1	–	159

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2022 est de 12 M\$ (11 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 31 juillet 2022					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,2 %	1,3 %	1,7 %	1,6 %	(5,3) %	2,9 %
Taux de chômage	5,4 %	5,9 %	5,1 %	5,0 %	7,3 %	6,4 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	(7,6) %	0,4 %	2,0 %	0,2 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	2,1 %	2,2 %	1,9 %	2,0 %	3,3 %	2,5 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	(0,3) %	2,1 %	5,1 %	2,6 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	103	80	118	113	51	60

	Au 31 octobre 2021					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	4,2 %	1,6 %	4,7 %	1,9 %	(5,5) %	3,7 %
Taux de chômage	6,6 %	6,3 %	6,3 %	5,6 %	9,5 %	7,8 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	2,0 %	0,2 %	4,0 %	1,9 %	(11,5) %	1,2 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,7 %	1,9 %	1,6 %	1,7 %	3,1 %	2,2 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	4,8 %	2,1 %	8,6 %	3,1 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	70	65	77	77	35	34

(1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.

(2) Le taux de croissance est annualisé.

(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.

(4) Indice boursier principal au Canada.

(5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI. Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022, les perspectives macroéconomiques ont évolué.

Dans le scénario de base, l'économie mondiale est toujours confrontée à des problèmes persistants liés à la pandémie de COVID-19, aux chaînes d'approvisionnement et aux pressions inflationnistes, mais certains signes indiquent que ces problèmes commencent à s'atténuer. L'incertitude sur le front géopolitique reste élevée. La normalisation de la politique monétaire se poursuit et commence déjà à avoir un impact sur le secteur résidentiel en 2022. Néanmoins, l'économie canadienne reste bien positionnée, les consommateurs ayant accumulé une épargne excédentaire importante dans un contexte où le marché du travail est au plein emploi. Bien que les prix des produits de base aient reculé par rapport aux récents sommets, ils restent élevés sur une base historique et devraient contribuer à compenser une partie du choc sur la consommation découlant de la hausse des taux d'intérêt. Le taux de chômage se situe à 5,6 % après 12 mois, une légère augmentation, mais proche de son niveau d'avant la récession (5,7 %). Le prix des logements diminue de 7,6 % sur un an. Le S&P/TSX se situe à 20 500 points après un an et le pétrole à 95 \$ US.

Dans le scénario optimiste, l'économie surprend à la hausse, le marché du travail continuant de s'améliorer. Une baisse des tensions géopolitiques renforce la confiance et apporte un certain soutien. Les gouvernements maintiennent un stimulus budgétaire important au Canada et aux États-Unis, ce qui favorise une reprise encore plus forte. Les dépenses de consommation surprennent à la hausse en raison de l'épargne excédentaire accumulée depuis le début de la pandémie. L'inflation est de nouveau maîtrisée avec une normalisation des chaînes d'approvisionnement sans resserrement significatif de la politique monétaire. Après un an, le taux de chômage du scénario est plus favorable que dans le scénario de base (5 dixièmes plus bas). Les prix des logements augmentent de 2,0 %, le S&P/TSX se situe à 21 600 points après un an et le pétrole à 118 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, les problèmes de la chaîne d'approvisionnement persistent et la Chine connaît des blocages. Également confrontés à une détérioration du contexte géopolitique, les marchés mondiaux s'enlisent et plusieurs pays enregistrent une chute de leur activité économique. En outre, les banques centrales ont sous-estimé l'impact de la hausse des taux d'intérêt dans un contexte de choc d'offre persistant. Compte tenu des contraintes budgétaires, les gouvernements ne peuvent maintenir leur soutien aux ménages et aux entreprises. La contraction de l'économie pousse le taux de chômage à 8,1 % après 12 mois. Les prix des logements se contractent de façon importante. Après un an, le S&P/TSX se situe à 15 300 points et le pétrole à 42 \$ US.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 31 juillet 2022, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 31 juillet 2022	826
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	603
Scénario de base à 100 %	656
Scénario pessimiste à 100 %	1 169

Note 6 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs financiers. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis. Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces transactions, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 31 juillet 2022	Au 31 octobre 2021
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	77 005	68 296
Prêts hypothécaires résidentiels	22 928	22 413
	99 933	90 709
Valeur comptable des passifs associés ⁽²⁾	51 721	40 779
Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	77 005	68 296
Prêts hypothécaires résidentiels	22 202	22 249
	99 207	90 545
Juste valeur des passifs associés ⁽²⁾	51 221	40 731

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties, et exclut les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque.

(2) Les passifs associés comprennent les passifs relatifs à des créances cédées et les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 2 815 M\$ au 31 juillet 2022 (3 367 M\$ au 31 octobre 2021), excluant les conventions de rachat garanties par les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus, car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 10 826 M\$ avant l'incidence de compensation pour un montant de 4 484 M\$ au 31 juillet 2022 (7 993 M\$ avant l'incidence de compensation pour un montant de 4 333 M\$ au 31 octobre 2021).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 31 juillet 2022	Au 31 octobre 2021
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	24 339	24 034
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	29 873	17 553
Valeurs mobilières prêtées	45 721	49 122
	99 933	90 709

Note 7 – Autres actifs

	Au 31 juillet 2022	Au 31 octobre 2021
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	2 323	1 228
Intérêts et dividendes à recevoir	967	696
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 700	988
Actif au titre des prestations définies	855	691
Actifs d'impôt différé	203	354
Actifs d'impôt exigible	452	445
Actifs au titre des cessions en réassurance	5	28
Actifs d'assurance	106	38
	6 611	4 468

Note 8 – Dépôts

	Au 31 juillet 2022			Au 31 octobre 2021	
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total	Total
Particuliers	5 878	36 877	32 079	74 834	70 076
Entreprises et administrations publiques	60 217	32 415	85 636	178 268	167 870
Institutions de dépôts	1 481	548	2 059	4 088	2 992
	67 576	69 840	119 774	257 190	240 938

(1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.

(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 10,2 G\$ au 31 juillet 2022 (8,8 G\$ au 31 octobre 2021). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022, des montants de 1,0 milliard d'euros et de 1,0 G\$ US d'obligations sécurisées sont venus à échéance et la Banque a émis des montants de 1,3 milliard d'euros, de 1,5 G\$ US ainsi qu'un montant de 750 millions de livres sterling d'obligations sécurisées (270 M\$ US et 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées venues à échéance et 500 millions d'euros d'obligations sécurisées émises au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

De plus, au 31 juillet 2022, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 15,0 G\$ (11,9 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 9 – Autres passifs

	Au 31 juillet 2022	Au 31 octobre 2021
Créditeurs et charges à payer	2 147	2 469
Dettes de filiales envers des tiers	230	437
Intérêts et dividendes à payer	773	552
Obligations locatives	562	575
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 233	735
Passif au titre des prestations définies	119	143
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 5)	130	162
Passifs d'impôt différé	13	10
Passifs d'impôt exigible	164	478
Passifs d'assurance	8	11
Autres éléments ^{(1) (2) (3)}	965	729
	6 344	6 301

(1) Au 31 juillet 2022, les autres éléments incluent des provisions pour litiges de 10 M\$ (12 M\$ au 31 octobre 2021).

(2) Au 31 juillet 2022, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 33 M\$ (33 M\$ au 31 octobre 2021).

(3) Au 31 juillet 2022, les autres éléments incluent le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Technologie Flinks inc. (Flinks) pour un montant de 32 M\$ (25 M\$ au 31 octobre 2021).

Note 10 – Dette subordonnée

Le 25 juillet 2022, la Banque a émis des billets à moyen terme pour un montant de 750 M\$ portant intérêt à 5,426 % et échéant le 16 août 2032. L'intérêt sur ces billets sera payable semestriellement au taux de 5,426 % par année jusqu'au 16 août 2027 et, par la suite, à un taux variable correspondant au taux des opérations de pension à un jour (*Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA) composé quotidiennement plus 2,32 % et sera payable trimestriellement. La Banque peut, à son gré et avec l'approbation préalable du BSIF, racheter ces billets à compter du 16 août 2027, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé. Comme les billets à moyen terme respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ils sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Note 11 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

Rachat d'actions ordinaires

Le 10 décembre 2021, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 7 000 000 actions ordinaires (représentant environ 2 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 9 décembre 2022. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022, la Banque a effectué le rachat de 2 500 000 actions ordinaires au prix de 245 M\$, ce qui a réduit de 24 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 221 M\$ les *Résultats non distribués*.

Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

	Au 31 juillet 2022		Au 31 octobre 2021	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	Actions ou BCRL \$	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	66 000 000	1 650	66 000 000	1 650
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500	500 000	500
	1 000 000	1 000	1 000 000	1 000
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	67 000 000	2 650	67 000 000	2 650
Actions ordinaires au début de l'exercice	337 912 283	3 160	335 997 660	3 057
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	1 062 220	54	1 930 033	104
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(2 500 000)	(24)	–	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽²⁾	(13 408)	(1)	(14 432)	(1)
Autres	(5 527)	–	(978)	–
Actions ordinaires à la fin de la période	336 455 568	3 189	337 912 283	3 160

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

(2) Au 31 juillet 2022, 363 actions sont détenues à des fins de négociation représentant un montant négligeable (13 045 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 1 M\$ au 31 octobre 2021).

Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

	2022		Neuf mois terminés le 31 juillet 2021	
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	10	0,7547	10	0,7547
Série 32	9	0,7198	9	0,7198
Série 34	–	–	11	0,7000
Série 36	–	–	16	1,0125
Série 38	13	0,8344	13	0,8344
Série 40	11	0,8625	11	0,8625
Série 42	11	0,9281	11	0,9281
	54		81	
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1 ⁽¹⁾	16		16	
BCRL – Série 2 ⁽²⁾	15		6	
	31		22	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	85		103	
Actions ordinaires	897	2,6600	718	2,1300
	982		821	

(1) Les BCRL – Série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,30 % par année.

(2) Les BCRL – Série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année.

Note 12 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 10,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 12,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 14,0 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 2,5 %. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Le 22 juin 2022, le BSIF a confirmé que le niveau de la réserve pour stabilité intérieure était maintenu à 2,5 %. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

Depuis le 1^{er} novembre 2021, le BSIF exige également des BISI qu'elles maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 24,0 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 %. Le TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable.

Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2022, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Capital réglementaire ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾

	Au 31 juillet 2022		Au 31 octobre 2021	
	Ajustés ⁽³⁾		Ajustés ⁽³⁾	
Fonds propres				
CET1	14 221	14 270	12 866	12 973
catégorie 1	16 869	16 918	15 515	15 622
total	18 734	18 734	16 643	16 643
Actif pondéré en fonction des risques	111 377	111 377	104 358	104 358
Exposition totale	383 360	383 360	351 160	351 160
Ratios des fonds propres				
CET1	12,8 %	12,8 %	12,3 %	12,4 %
catégorie 1	15,1 %	15,2 %	14,9 %	15,0 %
total	16,8 %	16,8 %	15,9 %	15,9 %
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %
TLAC disponible ⁽²⁾	31 549	31 549	27 492	27 492
Ratio TLAC ⁽²⁾	28,3 %	28,3 %	26,3 %	26,3 %
Ratio de levier TLAC ⁽²⁾	8,2 %	8,2 %	7,8 %	7,8 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) Le TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Les montants ajustés sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans la ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 à la page 17.

Note 13 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 31 juillet 2022 et 2021, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022, la Banque a octroyé 1 771 588 options d'achat d'actions (2 043 196 options d'achat d'actions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021) d'une juste valeur moyenne de 13,24 \$ par option (8,24 \$ en 2021).

Au 31 juillet 2022, il y avait 11 992 580 options d'achat d'actions en circulation (11 348 680 options d'achat d'actions au 31 octobre 2021).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2022	2021
Taux d'intérêt hors risque	1,79 %	1,02 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	22,68 %	22,59 %
Dividendes prévus	3,88 %	4,24 %

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2022, une charge de rémunération de 4 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2021). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2022, une charge de rémunération de 12 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (8 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021).

Note 14 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 31 juillet			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Coût des services rendus au cours de la période	31	36	–	–
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(5)	–	2	1
Frais d'administration	1	1		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	27	37	2	1
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	84	194	2	6
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	(30)	(435)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	54	(241)	2	6
	81	(204)	4	7

	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Coût des services rendus au cours de la période	93	109	–	–
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(15)	–	4	3
Frais d'administration	3	3		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	81	112	4	3
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(826)	(288)	(21)	(8)
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	669	(311)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(157)	(599)	(21)	(8)
	(76)	(487)	(17)	(5)

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 15 – Impôts sur le résultat

Le 9 août 2022, le Gouvernement du Canada a publié, aux fins de consultation publique, des projets de propositions législatives pour mettre en œuvre des mesures fiscales applicables à certaines entités des groupes de banques et d'assureurs-vie, présentées dans son budget du 7 avril 2022. Ces mesures incluent un « dividende pour la relance au Canada » (sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020) et une hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 %. Ces mesures proposées n'étant pas quasi-adoptées à la date de présentation de l'information financière, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2022.

Note 16 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2022	2021	2022	2021
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	826	839	2 652	2 401
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	26	31	77	97
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	800	808	2 575	2 304
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	336 437	337 517	337 290	337 021
Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)	2,38	2,39	7,63	6,84
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	800	808	2 575	2 304
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	336 437	337 517	337 290	337 021
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)				
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	3 438	4 301	3 904	3 345
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (<i>en milliers</i>)	339 875	341 818	341 194	340 366
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,35	2,36	7,55	6,77

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2022, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 754 559 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 96,35 \$, car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 514 677 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 96,35 \$. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'avait été exclue du calcul du résultat dilué par action.

Note 17 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place. La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2021. Cette présentation tient compte du fait que le portefeuille de prêts des emprunteurs des secteurs « Pétrole et gaz » et « Pipelines » ainsi que les activités liées, qui étaient présentés dans le secteur des Particuliers et Entreprises, sont maintenant présentés dans le secteur des Marchés financiers. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy Ltd., les activités de la filiale Advanced Bank of Asia Limited qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de trésorerie, la gestion des liquidités, le financement de la Banque, la gestion de l'appariement du bilan, les activités de la filiale Flinks qui offre des services de fintech, certains éléments particuliers ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

Trimestre terminé le 31 juillet ⁽¹⁾

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	741	647	161	112	392	337	266	232	(141)	(98)	1 419	1 230
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	302	275	430	434	219	200	7	16	36	99	994	1 024
Revenu total	1 043	922	591	546	611	537	273	248	(105)	1	2 413	2 254
Frais autres que d'intérêts	538	493	344	323	253	224	86	79	85	97	1 306	1 216
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	505	429	247	223	358	313	187	169	(190)	(96)	1 107	1 038
Dotations aux pertes de crédit	49	17	1	–	(23)	(25)	29	(35)	1	–	57	(43)
Résultat avant charge (économie) d'impôts	456	412	246	223	381	338	158	204	(191)	(96)	1 050	1 081
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	121	109	65	59	101	89	33	43	(96)	(58)	224	242
Résultat net	335	303	181	164	280	249	125	161	(95)	(38)	826	839
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	335	303	181	164	280	249	125	161	(95)	(38)	826	839
Actif moyen ⁽³⁾	142 462	128 691	8 297	7 367	149 653	152 275	18 941	16 011	72 830	59 402	392 183	363 746
Actif total	145 153	132 503	8 738	7 624	147 428	138 701	19 188	16 582	66 544	58 630	387 051	354 040

Neuf mois terminés le 31 juillet ⁽¹⁾

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Revenu net d'intérêts ⁽⁴⁾	2 080	1 893	407	332	1 145	975	813	666	(381)	(273)	4 064	3 593
Revenus autres que d'intérêts ⁽⁴⁾	883	792	1 355	1 273	760	747	30	93	226	218	3 254	3 123
Revenu total	2 963	2 685	1 762	1 605	1 905	1 722	843	759	(155)	(55)	7 318	6 716
Frais autres que d'intérêts	1 595	1 473	1 045	944	768	684	254	239	214	255	3 876	3 595
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 368	1 212	717	661	1 137	1 038	589	520	(369)	(310)	3 442	3 121
Dotations aux pertes de crédit	55	45	1	–	(55)	16	56	(18)	1	–	58	43
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 313	1 167	716	661	1 192	1 022	533	538	(370)	(310)	3 384	3 078
Charge (économie) d'impôts ⁽⁴⁾	348	309	190	175	316	270	108	112	(229)	(189)	733	677
Résultat net	965	858	526	486	876	752	425	426	(141)	(121)	2 651	2 401
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	965	858	526	486	876	752	425	426	(140)	(121)	2 652	2 401
Actif moyen ⁽³⁾	138 874	124 359	8 187	6 960	152 183	150 983	18 383	15 816	71 041	62 817	388 668	360 935
Actif total	145 153	132 503	8 738	7 624	147 428	138 701	19 188	16 582	66 544	58 630	387 051	354 040

- (1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le portefeuille de prêts des emprunteurs des secteurs « Pétrole et gaz » et « Pipelines » ainsi que les activités liées qui ont été transférés du secteur des Particuliers et Entreprises au secteur des Marchés financiers.
- (2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 60 M\$ (46 M\$ en 2021), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 11 M\$ (1 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.
- (3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.
- (4) Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2022, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 169 M\$ (142 M\$ en 2021), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 18 M\$ (6 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Communications et Responsabilité sociale d'entreprise

600, rue De La Gauchetière Ouest, 18^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2022

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	25 février
Deuxième trimestre	27 mai
Troisième trimestre	24 août
Quatrième trimestre	30 novembre

Divulgence des résultats du troisième trimestre de 2022

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 24 août 2022 à 13 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 4004812#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 24 septembre 2022 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 5744394#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).